

L'Adresse

**À LA RENCONTRE
DE JEAN BOULET,
MINISTRE DU TRAVAIL
L'HOMME DERRIÈRE
DE GRANDES
RÉFORMES**

PIGNON SUR L'ACTUALITÉ

**SUR LE PLAN
JURIDIQUE**
L'ACCÈS AU DOSSIER
D'UN RÉSIDENT EN RPA :
CADRE JURIDIQUE ET
IMPORTANCE DE NOTES
CLAIRES

ZONE GESTION

**POUR LE BIEN-ÊTRE
DES AÎNÉS**
LES POUVOIRS DE
LA MUSIQUE EN RPA



Faites passer votre approvisionnement au niveau supérieur!



L'expertise en matière d'approvisionnement

Déjà partenaire de GESPRAs pour votre portion alimentaire ? Explorez maintenant tout le potentiel de **notre offre non alimentaire** et optimisez vos achats avec les **bons produits au juste prix**.



Hygiène & buanderie

Produits sanitaires, linge et buanderie: qualité constante, conformité assurée, coûts sous contrôle.



Entretien des installations

Maintenance, outillage et fournitures techniques: sécurisez vos espaces et simplifiez l'opérationnel au quotidien.



Fournitures & administration

Papeterie, bureautique et consommables: centralisez vos achats, gagnez du temps et gardez la maîtrise de votre budget.



Équipement & mobilier

Accédez au programme d'achat GESPRAs pour aménager vos espaces avec efficacité, qualité et maîtrise des coûts.



PROGRAMME
D'ACHAT
DU RQRA
par GESPRAs

☎ 438.558.2410
🌐 GESPRAs.ca

L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

MARC FORTIN, président-directeur général
mfortin@rqra.qc.ca

DIANE BEAUDIN, éditrice du magazine L'Adresse
dbeauhin@rqra.qc.ca

AHMED CHERIF, directeur des communications
et marketing, acherif@rqra.qc.ca

CAPUCINE DOBBELAERE, conseillère en
communication, cdobbelaere@rqra.qc.ca

VICTORIA DENAYER, conseillère en
communication, vdenayer@rqra.qc.ca

HANS BROUILLETTE, directeur des affaires
gouvernementales et publiques
hbrouillette@rqra.qc.ca

NATALIE POULIOT, directrice des affaires
gouvernementales, npouliot@rqra.qc.ca

CATHY DAIGLE, directrice, services aux
membres, cdaigle@rqra.qc.ca

ALEX-SANDRA BOURQUE, directrice adjointe,
services aux membres, asbourque@rqra.qc.ca

SOPHIE ROY, conseillère, services aux membres
sroy@rqra.qc.ca

NOÉMIE MUSQUIN, adjointe administrative,
services aux membres, nmusquin@rqra.qc.ca

CAROL DEEB, directrice aux partenariats,
cdeeb@rqra.qc.ca

CLÉMENTCE DILÉ, responsable des projets
événementiels, cdile@rqra.qc.ca

SIRIKI COULIBALY, directeur des opérations
scoulibaly@rqra.qc.ca

COLLABORATEURS

MARIE-HÉLÈNE DUFAYS MARINESCU

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES LOISIRS EN
INSTITUTION (FQLI)**

M^{me} MIRIAM MORISSETTE

SARAH TRUELLE

**GRAPHISME
PATRICIA GAURY**
Designer graphique
www.patriciagaurydesign.com

**RÉVISION
ISABELLE JOLICOEUR**

**IMPRESSION
NUMÉRIX**

SOMMAIRE

BILLET DE LA RÉDACTION

Édito – Un engagement du RQRA face au contexte politique en transition	5
Focus sur les membres du C.A. – Le rôle stratégique du conseil d'administration du RQRA	6
Entrevue – À la rencontre de Jean Boulet, ministre du Travail	8

PIGNON SUR L'ACTUALITÉ

Dernières nouvelles – Saviez-vous que...	12
Survol des dossiers – Le RQRA en actions	14
Sous la loupe – Mieux comprendre la consommation d'alcool et de substances chez les personnes âgées	18
Sur le plan juridique – L'accès au dossier d'un résident en RPA : cadre juridique et importance des notes claires	20

QUARTIER BIEN-ÊTRE

Loisirs – La musique au quotidien	22
Les bons coups en RPA – Quand la musique est bonne !	24
Ailleurs dans le monde – Quand l'architecture prend soin des émotions : le modèle Vitápolis en Espagne	26
Recettes – Une ouverture sur les tendances en accompagnement	28
Point de vue nutrition – Tendances et inspirations culinaires pour 2026	30

ZONE GESTION

Profil d'un leader – Jérôme Poulin	32
Pour le bien-être des aînés – Les comités de milieu de vie : un levier de bienveillance en RPA	35
Pour le bien-être des aînés – Les pouvoirs de la musique en RPA	38
Pour le bien-être des aînés – Amener la nature aux résidents en RPA	40
Pour le bien-être des aînés – La transformation technologique : un levier essentiel au bien-être des aînés	42

ESPACE RQRA

Coin membres – Les sujets sur lesquels le CSM peut vous aider	46
Coin partenaires – Partenariats et engagement des membres : les piliers du RQRA	47
Coin nouveautés – Un sondage de satisfaction aux résultats éloquentes pour le RQRA	48
Coin événements – Mon engagement : vous proposer des événements rassembleurs	49
À l'agenda ! – Dates à retenir	50

ÉDITEUR



ADHÉSION MEMBRES

RQRA.QC.CA
514 526-3777

PUBLICITÉ

514 526-3777, poste 225
dbeauhin@rqra.qc.ca

COORDONNÉES

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES RÉSIDENCES POUR AÎNÉS
425, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1008
Montréal, Québec H3A 3G5

Téléphone : 514 526-3777 • Sans frais : 1 888 440-3777
Télécopieur : 514 526-2662
Courriel général : info@rqra.qc.ca

La restauration après sinistre dans les résidences pour personnes âgées : un enjeu clé pour la continuité des milieux de vie



Les sinistres liés à l'eau, au feu ou à des événements climatiques extrêmes peuvent survenir sans avertissement et avoir des impacts majeurs sur les bâtiments, les opérations et les personnes qui les occupent. Dans des environnements sensibles comme les résidences pour personnes âgées, la rapidité d'intervention, la rigueur des méthodes et la compréhension des réalités humaines sont essentielles.

Lorsqu'un dégât d'eau ou un incendie survient, chaque minute compte. Une intervention rapide permet non seulement de limiter l'ampleur des dommages, mais aussi de réduire les risques secondaires, comme la formation de moisissures, la détérioration des matériaux ou l'interruption prolongée des activités. C'est pourquoi la restauration après sinistre repose sur une approche structurée qui combine expertise technique, coordination et communication.

Les étapes clés d'une intervention efficace commencent par la **mitigation**, qui vise à sécuriser les lieux et à stopper la source du dommage. S'ensuivent la **décontamination et l'assèchement**, à l'aide d'équipements spécialisés permettant de traiter l'humidité visible et cachée. Enfin, la **restauration** permet

de remettre les lieux dans leur état initial, tout en respectant les normes en vigueur et les exigences propres au bâtiment.

Dans les milieux occupés, comme les résidences pour personnes âgées, l'intervention doit également tenir compte du bien-être des occupants. La gestion du bruit, de la poussière, des odeurs et des déplacements devient un élément central du processus. Une communication claire avec les équipes sur place contribue à maintenir un climat rassurant et à limiter les perturbations pour les résidents et le personnel.

Au-delà de l'intervention d'urgence, la **préparation en amont** joue un rôle déterminant. L'élaboration d'un **protocole d'intervention en cas d'urgence** permet d'identifier les zones à risque, de définir les priorités et d'établir des procédures claires à suivre lorsqu'un incident survient. Cette préparation favorise une réponse plus rapide, mieux coordonnée et adaptée aux réalités propres à chaque établissement.

Dans ce contexte, certaines organisations choisissent de mettre en place une **entente de service non exclusive** avec un fournisseur spécialisé en restauration après sinistre. Ce type d'entente vise à assurer une **disponibilité en tout temps**, tout en conservant la flexibilité nécessaire, et contribue à garantir la continuité des opérations lorsque la situation l'exige.



Face à l'augmentation des événements climatiques et à la complexité croissante des bâtiments, la restauration après sinistre est devenue un véritable enjeu de **gestion des risques**. Miser sur des pratiques éprouvées, une expertise spécialisée et une approche humaine permet d'assurer la sécurité des occupants et la continuité des milieux de vie, même dans les situations les plus imprévues.

Pour discuter des bonnes pratiques ou de la mise en place d'un protocole d'intervention adapté à votre résidence, vous pouvez communiquer avec **Valérie Bouchard, directrice principale du développement des affaires**, au **514 831-8203** ou par courriel à **vouchard@firstonsite.ca**.



Par **Marc Fortin**
Président-directeur général du RQRA



Un engagement du RQRA face au contexte politique en transition

L'année 2026 s'ouvre dans un contexte de transformations importantes, tant au Québec qu'au Canada et à l'international. Ces changements auront des répercussions directes sur notre secteur, notamment à travers les orientations gouvernementales, les priorités ministérielles et la mise en œuvre de structures comme Santé Québec. Plus que jamais, le dialogue avec le gouvernement du Québec sera central afin d'assurer une compréhension juste des réalités vécues par les résidences pour aînés et de favoriser des décisions équilibrées et adaptées.

Le contexte politique à venir, marqué par l'arrivée d'un nouveau premier ministre et possiblement de nouveaux ministres et équipes politiques, entraînera inévitablement une période d'ajustement. Ces transitions génèrent des défis concrets : délais décisionnels, interprétations variables et multiplication des interlocuteurs.

Le RQRA demeurera pleinement engagé à faire valoir les besoins du secteur auprès de l'ensemble des instances concernées.

À cet égard, la publication du nouveau régime d'autorisations pour les RPA constitue une étape déterminante. Le comité de travail du RQRA est prêt à entreprendre rapidement les rencontres nécessaires dès sa diffusion, avec l'objectif de contribuer activement à une mise en œuvre cohérente, réaliste et respectueuse des opérations des résidences.

Il sera également essentiel de travailler étroitement avec le ministère de la Santé afin d'émettre des orientations permettant d'encadrer les pouvoirs étendus accordés à Santé Québec. Ces ajustements sont nécessaires pour limiter les interprétations excessives ou divergentes de certains CISSS ou CIUSSS et ainsi assurer une application uniforme des règles sur l'ensemble du territoire.

Les dossiers d'allègements réglementaires poursuivent parallèlement leur cheminement auprès des équipes de la RBQ et du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Ces travaux demeurent prioritaires pour soutenir la viabilité financière des résidences dans un contexte économique exigeant.

Je souhaite aussi souligner le rôle déterminant du RQRA dans le dossier du contrôle des hausses de loyer. La réintroduction de l'indice des services de soins, applicable à l'ensemble de vos services, représente une avancée majeure. Dans un contexte d'inflation persistant, cet indice, établi autour de 6,1 %, reflète beaucoup plus fidèlement la réalité du secteur que l'IPC général.

Sur le plan des événements, le RQRA maintiendra ses grands rendez-vous, dont le tournoi de golf annuel et le congrès d'octobre 2026 à Québec. Afin de renforcer notre proximité avec les membres, nous évaluons également la tenue d'ateliers régionaux, mais aussi un golf dans la région de Québec. Plus de détails suivront au cours des prochaines semaines.

Au plaisir de vous rencontrer tout au long de l'année 2026. Merci de votre soutien constant. Le renouvellement des adhésions aura lieu le 1^{er} avril prochain et nous espérons continuer à compter sur votre engagement. Nos équipes demeurent pleinement disponibles pour vous accompagner et répondre à vos besoins. ■

Le rôle stratégique du conseil d'administration du RQRA

Comme toute association sectorielle, le RQRA s'appuie sur un conseil d'administration dont le rôle est à la fois de supervision et d'orientation stratégique. Véritable pilier de la gouvernance de l'organisation, le conseil d'administration contribue activement aux grandes décisions qui touchent l'ensemble du secteur des résidences pour aînés, notamment dans des dossiers à forte portée collective et politique, mais également en lien avec les partenariats, les événements et le développement de nouveaux services aux membres.

Le conseil d'administration du RQRA est composé de 12 représentants issus d'entreprises membres de l'association, reflétant la diversité et la richesse du réseau. Cette pluralité de profils constitue une force majeure : on y retrouve des propriétaires indépendants, des représentants de groupes de taille moyenne, de grands groupes ainsi que des administrateurs disposant d'une expertise plus spécialisée, notamment en matière de soins et d'opérations. Cette diversité permet d'assurer une lecture nuancée et représentative des réalités vécues sur le terrain, partout au Québec.

Parmi ces 12 administrateurs, le CA s'appuie sur un comité exécutif composé de quatre membres, chargé d'assurer un suivi plus étroit des dossiers et de soutenir la direction du RQRA dans la prise de décision lorsque la situation l'exige. Le comité exécutif est formé de :

- Hugo Boucher (Immo 1ère), président du conseil d'administration,
- Katarina Darkise Marcil (Les Résidences Soleil - Famille Savoie), vice-présidente,
- Sébastien Chartier (Chartwell), trésorier,
- Benjamin Demelin (Cogir Immobilier), secrétaire.

Le conseil d'administration se réunit quatre fois par année, lors de rencontres d'une journée complète, afin de faire le point sur l'ensemble des dossiers en cours, d'évaluer les enjeux émergents et de se prononcer sur les orientations stratégiques à privilégier. Ces rencontres constituent également un espace d'échange essentiel : les administrateurs y partagent leur lecture du terrain, offrant ainsi à l'équipe du RQRA des retours concrets et précieux.

Les huit autres administrateurs siégeant à titre de membre du conseil sont :

- David Alain (Villa St-Georges),

- Jonathan Bélanger (Villa Ste-Rose),
- Sonia Morin (Les Quartiers A),
- Emmanuelle Amselem-Ouellette (Le Groupe Mauricie),
- Véronique Lévesque (Groupe Vitae),
- Sébastien Buisson (Les Habitations Bordeleau),
- Sébastien Gauthier (Les Bâtitseurs),
- Guy Tremblay (Lokia).

À la suite des élections tenues lors de l'assemblée générale annuelle du 23 octobre 2025, Sébastien Buisson et Jonathan Bélanger ont rejoint le CA. À noter que Jonathan Bélanger a déjà siégé à plusieurs reprises au sein du conseil par le passé. Véronique Lévesque, Sonia Morin et Hugo Boucher ont quant à eux été réélus, assurant ainsi une continuité dans la gouvernance de l'association.

Par son engagement, son expertise et sa représentativité, le conseil d'administration du RQRA joue un rôle central dans la défense des intérêts du secteur et dans la construction de solutions durables au bénéfice des résidences et des aînés du Québec. Pour plus d'informations sur le conseil d'administration du RQRA, nous vous invitons à consulter notre site internet <https://www.rqra.qc.ca/a-propos/notre-conseil-d-administration> ■



LA CONFIDENTIALITÉ : UN PILIER ESSENTIEL DANS TOUTE TRANSITION DE RPA

Dans le milieu des résidences privées pour aînés, la confidentialité n'est pas un détail. Elle constitue un facteur de stabilité pour les résidents, les équipes en place et l'ensemble de l'organisation.

Lorsqu'un propriétaire amorce une réflexion sur l'avenir de sa RPA — qu'il s'agisse d'une relève, d'une vente éventuelle ou d'une analyse stratégique — la gestion de l'information devient rapidement un enjeu central. Une rumeur, une information mal interprétée ou diffusée trop tôt peut générer de l'inquiétude inutile et fragiliser l'équilibre opérationnel.

Contrairement à d'autres secteurs, une RPA fonctionne sur la confiance. La confiance des résidents envers leur milieu de vie, celle du personnel envers la direction, et celle des partenaires envers la stabilité de l'établissement. La confidentialité permet de préserver cette confiance pendant des périodes de réflexion ou de transition.

Une démarche structurée et discrète offre aux propriétaires l'espace nécessaire pour analyser leurs options, sans pression ni perturbation interne. Elle permet également de filtrer les interlocuteurs, de s'assurer du sérieux des démarches et de protéger la réputation de la résidence.

Dans un contexte où chaque RPA est unique, la confidentialité devient un **levier stratégique**, au même titre que la préparation et le bon *timing*. Elle contribue directement à la continuité des opérations et à la pérennité du milieu de vie.

Préserver la confidentialité, c'est avant tout respecter les résidents, les équipes et l'histoire de la résidence. C'est aussi se donner les moyens de prendre des décisions éclairées, au bon moment, dans le respect de ce qui a été bâti.



**La vente de votre RPA,
*c'est mon métier!***

Alain St-Jean
Courtier immobilier agréé, DA
Résidentiel et commercial

514 887-9096
info@rpaavendre.com
RPAaVendre.com

Équipe Alain St-Jean inc. et Remax Bonjour, franchisé
indépendant et autonome de RE/MAX Québec.

RPAaVendre se spécialise dans la vente de résidences privées pour aînés (RPA). Notre approche se distingue par un accompagnement humain et responsable, axé sur le transfert de propriété entre gestionnaires, et non sur la transformation des résidences en un autre type d'édifice.

Nous veillons particulièrement à la viabilité des acheteurs, en s'assurant qu'ils comprennent bien les réalités et les responsabilités liées à la gestion d'une RPA. Notre implication pourrait contribuer à éviter certaines fermetures de résidences, en favorisant des transferts responsables et durables.



Par **Natalie Pouliot**
Directrice des affaires
gouvernementales, RQRA



À la rencontre de Jean Boulet, ministre du Travail

L'HOMME DERRIÈRE DE GRANDES RÉFORMES

C'est par une matinée froide de janvier que le magazine s'est entretenu avec le ministre du Travail, monsieur Jean Boulet. La rencontre s'est déroulée dans un climat chaleureux, marquée par l'écoute et la bienveillance. Père de réformes législatives costaudes et ambitieuses, le ministre Boulet sera parvenu à des résultats enviables grâce à sa compréhension fine des enjeux et à son approche empreinte de respect et de courtoisie. Le calme est maître de tout, selon un principe auquel il est profondément fidèle. Coup d'œil sur une impressionnante feuille de route.

UN CONTEXTE HOSTILE

D'entrée de jeu, le ministre Boulet qualifie les trois dernières années comme une période exceptionnelle pour le marché du travail québécois. La rareté de la main-d'œuvre, les profondes transformations des milieux de travail et les tensions croissantes dans certaines relations de travail l'ont contraint à maintenir un équilibre délicat entre vitalité économique, protection des travailleurs et stabilité sociale.

De fait, ses principales réalisations traduisent clairement sa ferme volonté d'agir de manière responsable d'autant plus que les enjeux étaient non seulement multiples, mais également délicats, parfois critiques et toujours interreliés. Cela s'est traduit par la mise en place de mesures concrètes destinées à répondre aux besoins de main-d'œuvre, à renforcer la formation, à intégrer davantage les groupes sous-représentés et à encourager le maintien en emploi des travailleurs expérimentés.



Il n'a pas hésité à procéder à plusieurs interventions législatives jugées essentielles, même si elles n'ont pas toujours été populaires. Elles visaient notamment la modernisation des cadres juridiques dans le secteur de la construction, l'encadrement des conflits de travail et la protection des conditions de travail.

VERS L'ADOPTION DE RÉFORMES PÉRENNES

Malgré son humilité remarquable, le ministre Boulet reste fier du chemin accompli, surtout lorsqu'il aborde la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail, une réforme majeure dont l'objectif visait à adapter le cadre législatif aux réalités actuelles et à offrir un meilleur encadrement préventif.

Dès son entrée en poste, la nécessité de réformer le droit du travail pour mieux encadrer la santé psychologique s'est rapidement imposée à lui comme une urgence. En effet, le ministre a constaté que les milieux de travail avaient évolué rapidement, mais que les défis liés à la détresse psychologique, à l'augmentation des troubles d'anxiété et à la surcharge professionnelle, trop souvent négligés, exigeaient désormais un encadrement législatif modernisé.

Les travaux ont porté leurs fruits. Cette réforme aura permis notamment d'élever les risques psychosociaux au même rang que les risques physiques, de mieux définir les mécanismes obligatoires d'évaluation du climat de travail et de renforcer l'accès aux ressources psychologiques pour les travailleurs. Plus encore, les changements législatifs auront permis d'encadrer les nouvelles formes d'organisation du travail (télétravail, hyperconnectivité, environnement numérique) et de soutenir les employeurs dans la mise en place de pratiques durables de gestion de la santé mentale. Maintenant que des risques psychosociaux tels que la charge émotionnelle, l'isolement, les exigences élevées, le manque d'autonomie ou les tensions relationnelles seront désormais mieux identifiés, ils pourront bénéficier d'une prise en charge adéquate, favorisant ainsi une collaboration accrue entre les acteurs du monde du travail afin de les éliminer.

Le ministre insiste également sur les effets bénéfiques à long terme de certaines politiques récentes sur les rapports employeur-employé (industrie de la construction, gouvernance des associations, harcèlement psychologique, travail des enfants). Bon nombre de ces changements

auront pour effet d'engendrer des économies substantielles pour les entreprises. De fait, la baisse du taux moyen de cotisation des employeurs à la CNESST entre 2021 et 2025 (de 1,85 \$ par tranche de 100 \$ de masse salariale assurable à 1,48 \$ en 2025, un seuil historique) représente des économies collectives se chiffrant à près de 685 millions de dollars. Cette réalité reflète les efforts incessants accordés à la prévention et à la valorisation des bonnes pratiques.

UN PARCOURS DIGNE DE MENTION

Jean Boulet, avocat en pratique privée, est originaire de Saint-Tite. Député de Trois-Rivières depuis 2018 sous la Coalition avenir Québec, il a été réélu lors des élections générales du 3 octobre 2022. Spécialiste du droit du travail, il a exercé plusieurs fonctions ministérielles, dont celles de ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ainsi que ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Il est aussi reconnu pour son engagement dans les milieux économiques et communautaires de la Mauricie.



LES DÉFIS GÉOPOLITIQUES RÉCENTS

Évoquant l'incertitude économique mondiale amplifiée par les tensions internationales, l'inflation et les perturbations des chaînes d'approvisionnement, il aura été nécessaire de miser sur des solutions pragmatiques pour limiter l'impact de ces facteurs sur les entreprises et la population. En raison de la situation du Québec, faisant également face à des phénomènes de rareté historique de main-d'œuvre et du vieillissement de sa population, accentuant ainsi la compétition pour les talents, des solutions novatrices ont dû être envisagées.

Une approche intégrée en matière d'allègement réglementaire aura été déployée. Le ministre ne manque pas de souligner que des organismes comme la CNESST, la CCQ ou la RBQ accompagnent les acteurs du milieu pour faciliter l'intégration des nouvelles règles tout en tentant d'alléger le fardeau administratif. Il mentionne également le dépôt récent du projet de loi 11, présenté par son collègue responsable des PME, visant à alléger le fardeau réglementaire des entreprises québécoises, et traduisant la volonté claire de réduire la bureaucratie : tous des pas dans la bonne direction.

LA RÉALITÉ DES RPA

D'emblée, le ministre admet que le vieillissement accéléré de la population requiert des mesures ciblées pour soutenir la formation, l'attraction et la rétention du personnel. Il souligne que les enjeux des RPA ont pu mobiliser les ministères de la Santé, des Finances et du Travail, par une approche transversale réussie, afin d'identifier des solutions viables dans les dossiers complexes liés au vieillissement de la population. Les travaux amorcés en 2025 se poursuivront au cours des prochains mois. Plusieurs questions seront discutées dans le but d'identifier des pistes d'allègements et des façons de réduire le fardeau administratif des RPA.

S'INQUIÉTER DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?

À ce sujet, les propos du ministre sont nuancés. Des analyses internationales, notamment celles de l'Organisation internationale du travail (OIT), suggèrent qu'environ un quart des travailleurs évoluent présentement dans des professions exposées aux risques de l'IA générative. Malgré ce constat troublant, reste que la majorité de ces emplois pourraient davantage être transformés que supprimés, à condition que les

travailleurs et les employeurs soient adéquatement accompagnés. Sensible aux inquiétudes légitimes liées à la précarité potentielle de certains types d'emplois, il a lancé, en 2024, des consultations afin d'améliorer nos connaissances collectives pour mieux évaluer les besoins et identifier les meilleures pratiques internationales, dans le but de s'en inspirer.

De plus, il a confié un mandat spécifique au Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre afin que soit dégagée une vision commune en lien avec ces enjeux et les perspectives d'utilisation de l'IA. Cet exercice permettra d'identifier les meilleures pratiques et de guider les futures orientations gouvernementales dans l'élaboration d'un cadre législatif et éthique robuste.

Dans un environnement en constante évolution, le ministre rappelle l'importance d'alimenter le dialogue social et de toujours tendre vers le consensus, gage de succès des profondes mutations. Il réitère l'importance cruciale du soutien aux entreprises afin qu'elles se dotent d'une gouvernance interne claire. ■

L'importance de choisir une **SOLUTION INTÉGRÉE**

pour gérer le cœur des
opérations d'une résidence



Une solution ERP
intégrée n'est pas un
simple outil : c'est
l'ossature qui relie les
fonctions de l'entreprise
et accroît son efficacité



Une solution ERP déploie
toute sa **force** dans la
couche métier, là où des
solutions cloisonnées se
limitent à additionner
des silos



Les solutions cloisonnées
additionnent les efforts,
l'ERP les **orchestre** en
harmonie



Là où des applications
indépendantes génèrent
des frictions, un ERP crée
des **flux continus** et
cohérents



L'intégration native d'un
ERP **dépasse toujours** la
somme des intégrations
bricolées entre systèmes
isolés

RPA 360°

Solution globale et **intégrée**
de gestion de résidences
pour aînés

rpa360.com



Le RQRA suit l'actualité et vous informe des dernières nouvelles concernant votre secteur d'activité.

Restez informés !



Saviez-vous que...

LANCEMENT DE LA POLITIQUE MIEUX CHEZ SOI

Le 29 janvier dernier, la ministre de la Santé, Sonia Bélanger, lançait officiellement la Politique nationale de soutien à domicile (PSAD), *Mieux chez soi*. Cette nouvelle politique a pour objectif de permettre aux Québécois et Québécoises de rester chez eux grâce à du soutien et une amélioration de l'organisation des services. Des investissements totalisant 107,2 millions de dollars serviront à soutenir davantage l'autonomie à domicile et les personnes proches aidantes, à améliorer la rémunération des travailleurs de l'aide à domicile (AAD), à répondre aux besoins croissants des services d'aide domestique, à élargir l'offre de services disponibles et à renforcer l'innovation. Pour la ministre, cette politique place les usagers ainsi que les proches aidants au cœur des décisions et constitue un engagement collectif envers les différents partenaires gouvernementaux, communautaires et privés.

Pour en savoir plus, visitez *Politique nationale de soutien à domicile - Mieux chez soi* (<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2025/25-704-07W.pdf>)

UN PLAN D'ACTION POUR LES MALADIES NEUROCOGNITIVES

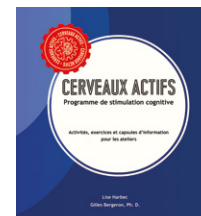
Déoulant de la politique québécoise dévoilée en février 2025, le ministère de la Santé et des Services sociaux a dévoilé, le 1^{er} décembre dernier, un plan d'actions concrètes visant à relever le défi de la maladie d'Alzheimer et des autres troubles neurocognitifs. D'ici 2030, des équipes spécialisées accompagneront les patients et leurs proches dans la planification de leur parcours de vie avec la maladie. Le gouvernement annonce également des investissements en recherche et en promotion de la prévention afin de réduire le nombre de nouveaux cas. En misant sur l'amélioration du dépistage auprès des personnes à risque et sur la promotion de saines habitudes de vie – notamment en matière d'alimentation, d'activité physique et de bien-être – la ministre de la Santé dit aborder la mise en œuvre de ces mesures avec espoir et dignité.

Pour information :
Des actions concrètes et novatrices pour aujourd'hui et demain ; Plan d'action québécois sur la maladie d'Alzheimer et les autres troubles neurocognitifs 2025-2030 (<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2025/25-829-03W.pdf>)

DES ATELIERS DE STIMULATION COGNITIVE POUR MAINTENIR UNE BONNE SANTÉ CÉRÉBRALE

Le programme d'ateliers *Cerveaux actifs* offre à de petits groupes de personnes désirant conserver et stimuler leur vivacité d'esprit, une série de dix ateliers hebdomadaires de deux heures trente chacun. Animés par un formateur, ces ateliers sont composés d'exercices et d'activités portant sur la concentration, la mémoire, la perception spatiale et le raisonnement. Ils permettent aux participants de maintenir leur santé cognitive tout en s'amusant. De nature préventive et non curative, ce programme d'exercices réalisés en groupe d'une dizaine de personnes, dans une atmosphère non compétitive, contribue à rehausser l'estime en soi et la confiance dans les aptitudes des personnes vieillissantes. Le programme, créé par deux professionnels en psychologie cognitive, vient avec un manuel de capsules d'information et d'exercices pour les participants. La formation de l'animateur de groupe est offerte gratuitement aux responsables des loisirs de résidences pour aînés.

Pour plus de détails, consulter *LES ATELIERS - Cerveaux Actifs* (<https://cerveauxactifs.com/les-ateliers-2/>) ■



POURQUOI CERTAINES INFESTATIONS PASSENT INAPERÇUES EN RÉSIDENCE POUR ÂÎNÉS



En résidence pour aînés, la salubrité, le confort et la sécurité des résidents sont au cœur des priorités. Pourtant, certaines infestations d'insectes peuvent évoluer discrètement pendant des semaines, voire des mois, avant d'être détectées. Ces infestations dites « silencieuses » représentent un risque réel, non seulement pour la santé et le bien-être des résidents, des employés mais aussi pour l'image et la conformité des établissements.

Plusieurs facteurs expliquent pourquoi ces indésirables passent souvent inaperçus. D'abord, certains insectes sont extrêmement petits ou nocturnes. Ensuite, les personnes âgées peuvent avoir une vision diminuée, une sensibilité réduite aux piqûres ou des difficultés à identifier ce qu'elles voient. Finalement, dans des environnements bien entretenus, les signes visibles peuvent être minimes au départ.

DES INDÉSIRABLES DIFFICILES À DÉTECTER

La **fourmi pharaon** en est un parfait exemple. Très petite et de couleur pâle, elle est souvent confondue avec de la poussière ou un simple résidu. Pourtant, elle affectionne particulièrement les milieux chauffés comme les résidences pour aînés et peut se déplacer entre les unités, les cuisines et même les équipements médicaux. Sa présence passe fréquemment sous le radar jusqu'à ce que l'infestation soit bien installée.

La **blatte**, quant à elle, est un insecte de structure. Elle se cache dans les murs, les fissures, les plinthes et les équipements, et sort principalement la nuit. Lorsqu'une blatte est aperçue en plein jour, c'est souvent le signe que la population est déjà importante et que les cachettes sont saturées.

La **punaise de lit** suit le même principe de discrétion. Nocturne, elle sort principalement la nuit pour se nourrir. Les piqûres peuvent être confondues avec des réactions cutanées, des allergies ou des problèmes dermatologiques fréquents chez les aînés, retardant ainsi le signalement du problème.

Enfin, la **mouche drosophile**, aussi appelée mouche à fruits, est petite, rapide et souvent banalisée. Pourtant, sa présence indique généralement une source de fermentation : fruits trop mûrs, résidus alimentaires, drains ou poubelles mal entretenus.



MISER SUR LA PRÉVENTION ET LA RECONNAISSANCE

La clé pour éviter que ces infestations passent inaperçues repose sur la prévention et la formation. Sensibiliser les employés d'entretien, de soins et de cuisine à reconnaître les signes subtils fait toute la différence. Une observation accrue, un signalement rapide, des protocoles clairs et une communication interne efficace permettent d'intervenir plus tôt et plus efficacement.

Quelques mesures simples peuvent réduire considérablement les risques :

- Inspecter régulièrement les zones à risque (cuisines, salles de lavage, locaux techniques).
- Maintenir une gestion rigoureuse des déchets et des aliments.
- Réduire l'humidité et colmater les fissures.
- Encourager les employés à signaler toute observation, même minime.

UN PARTENARIAT POUR PROTÉGER VOS MILIEUX DE VIE

Chez MBM Gestion Parasitaire, nous privilégions une approche proactive, humaine et adaptée aux réalités des résidences pour aînés. En tant que partenaire du RQRA, nous accompagnons les gestionnaires dans la mise en place de programmes de prévention efficaces et durables.

Pour en savoir plus, communiquez avec nous au 1 844 690-3434.

www.mbmextermination.com



Par **Hans Brouillette**
Directeur des affaires gouvernementales
et publiques, RQRA

Voici un survol des principaux dossiers qui occupent présentement le RQRA. Ils constituent des enjeux importants pour la majorité des RPA. En demeurant membre, vous posez un geste concret pour soutenir ce travail continu que le RQRA fait pour vous. C'est ainsi que s'obtiendront d'autres changements nécessaires pour préserver l'offre de services aux aînés vivant en résidence privée.

Le RQRA en actions

ENFIN UN FINANCEMENT DES SOINS SOUS FORME D'ALLOCATIONS

D'importants changements ont cours dans les CISSS-CIUSSS pour financer le soutien à domicile des résidents en perte d'autonomie. D'abord, le programme d'allocation personnalisée, le PAP (200 M\$ sur 5 ans), semble enfin se placer sur les bons rails. Annoncé en janvier 2024, il n'avait jamais pu prendre son élan puisqu'on avait interdit aux RPA de percevoir auprès des résidents plus que les 34,30 \$/h accordés par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour leur fournir des services de soutien à domicile. Les RPA ayant un coût généralement plus élevé ne pouvaient donc pas y participer. Les critères d'admissibilité étaient aussi trop restrictifs. Or, ce que réclamait le RQRA semble en voie de se concrétiser : le résident pourra ajouter des services à son bail et recevoir une allocation qui couvrira une partie du coût inscrit au bail, selon les heures de soutien à domicile nécessaires en raison de sa perte d'autonomie

confirmée par le CISSS-CIUSSS. Le RQRA attend une confirmation écrite de Santé Québec qui effectue des validations.

Par ailleurs, d'ici le 1^{er} avril, des CIUSSS vont transformer leurs achats de services de soutien à domicile aux RPA par des allocations basées sur le concept de l'allocation personnalisée. Le RQRA accueille avec grande satisfaction ce virage, puisqu'il réclamait depuis des années que le régime de bail résidentiel et la tarification des services propres à chaque RPA soient respectés. Cependant, d'importantes préoccupations demeurent. En effet, dans ses échanges avec Santé Québec et les CISSS-CIUSSS, le RQRA leur demande de ne pas pénaliser des résidents déjà bénéficiaires d'une aide si cela a pour effet de leur faire assumer un surcoût pour l'assistance personnelle qu'ils reçoivent en raison de leur perte d'autonomie. Les résidents pourraient effectivement devoir payer de leur poche à la RPA le différentiel de coût avec l'allocation de 34,30 \$/h et certains n'en ont pas les

moyens. Pour les nouveaux résidents ou pour de nouveaux besoins, le RQRA est d'accord que l'aide corresponde à un taux identique pour tout le monde, mais réclame qu'elle soit indexée. En 2024-2025, les CISSS-CIUSSS ont acheté aux RPA 8,8 millions d'heures de soutien à domicile. Le RQRA surveillera les statistiques pour voir si des CIUSSS utiliseront ces changements pour réduire le total d'heures de soutien à domicile aux résidents de RPA.

LE QUÉBEC A SA NOUVELLE POLITIQUE DE SOUTIEN À DOMICILE

La Politique nationale de soutien à domicile « Mieux chez soi », dévoilée par la ministre Sonia Bélanger le 29 janvier, vise à permettre aux aînés de vivre plus longtemps dans le milieu de vie de leur choix, a-t-elle expliqué. Cela inclut notamment les RPA, un « domicile ». Le RQRA a salué l'avènement de cette politique. Toutefois, lors de cette annonce à laquelle a assisté le RQRA, l'accent a surtout été mis sur le rôle accru que sont appelés à exercer les EÉSAD et les proches aidants. Sur un budget

de soutien à domicile (SAD) de 2,6 G\$, selon la ministre, 107 M\$ s'ajoutent ainsi pour :

- Bonifier le programme PEFSAD pour accroître l'accès aux services d'aide domestique délivrés par les EÉSAD (entreprises d'économie sociale en aide à domicile). Ce programme, géré par la Régie de l'assurance-maladie, offre de 4 \$ à 25,60 \$/h.
- Élargir l'offre de services des EÉSAD qui, en plus d'offrir de l'aide à la vie domestique (repas, lessive, épicerie, entretien), pourront aussi fournir de l'aide rémunérée pour les activités de la vie quotidienne (hygiène, habillage, déplacements, etc.)
- Améliorer la rémunération des travailleurs de l'aide à domicile (AAD).
- Le chèque emploi-service, utilisé par 23 000 personnes, devient l'allocation autonomie à domicile et son budget augmentera. Les proches aidants pourront être rémunérés.

Si le RQRA est favorable à cette politique, c'est qu'il nourrit de grandes attentes concernant l'amélioration de la collaboration entre le réseau public et le secteur privé. On y lit :

« Améliorer la collaboration interprofessionnelle, dont l'accès aux services médicaux. »

« Déployer les conditions favorables à l'émergence d'une culture de partenariat dans l'ensemble de l'écosystème du soutien à domicile. »



La ministre de la Santé, Sonia Bélanger

« Intensifier le repérage des personnes vivant à domicile et ayant des incapacités, et le lien avec les soins et les services appropriés. »

Le RQRA l'appuie aussi parce qu'on retrouve dans cette politique nationale des principes et des orientations très importants – quoique pouvant être interprétés de plusieurs façons – dont le droit aux aînés de retenir le prestataire de leur choix, l'équilibre entre le respect de l'autodétermination de la personne et sa protection, ou encore le droit de la personne à prendre des risques. Voyons ce que contiendra le futur plan d'action.

HUIT DEMANDES AU MINISTRE DES FINANCES

Le RQRA a présenté 8 demandes prébudgétaires au ministre des Finances pour l'année 2026-2027, regroupées en trois solutions : mieux financer les soins et l'assistance

personnelle, retenir et former le personnel, réduire les coûts et la lourdeur réglementaire. Concernant le financement des services aux aînés en perte d'autonomie, le RQRA demande d'utiliser un mécanisme d'allocations plutôt que d'achats de services pour tous les nouveaux besoins et de ne pas priver les résidents d'une aide financière pour le motif que les services sont inclus dans leur bail. Sur le terrain, cela semble enfin se concrétiser. En outre, le RQRA demande que le taux de 34,30 \$/h du programme d'allocation personnalisée (PAP) soit assujéti à un mécanisme d'indexation annuelle afin de procurer une prévisibilité aux aînés et aux RPA. Concernant la main-d'œuvre, les propositions du RQRA consistent, d'une part, à financer pendant 5 ans un crédit d'impôt de 37,5 % sur la masse salariale des soins en RPA après la fin du programme de transition salariale prévue le 31 décembre 2026 et, d'autre part, à financer le développement d'une formation virtuelle facilitant la formation et la diplomation des



Le ministre des Finances, Eric Girard

GROUPE DIAMANT VERT

UNE ENTREPRISE D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN
PAYSAGER SITUÉE SUR LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL.

Nous offrons des services paysagers clés en main et personnalisés pour faciliter la vie des gestionnaires et des propriétaires de RPA.



514 666-3687

Gpare@groupediamantvert.com

www.groupediamantvert.com

préposés. Les trois dernières recommandations visent à alléger le fardeau des RPA et à réduire les coûts. Le RQRA propose de relancer le programme de modernisation des RPA aboli il y a un an, ainsi que d'inciter l'ensemble des ministères et le monde municipal à réduire la lourdeur administrative, réglementaire et fiscale. Bien que conscient que le règlement sur la fixation de loyer vient d'être révisé, le RQRA réitère sa demande de rehausser à 10 % le critère de fixation de loyer pour les dépenses d'immobilisation à l'intérieur de l'immeuble. Au moment d'écrire ces lignes, la date d'annonce du budget n'était pas encore connue.

LE FUTUR RÈGLEMENT ENCADRANT LES RPA FRANCHIT DES ÉTAPES

Au moment de lire ces lignes, le projet de règlement sur le régime d'autorisation des RPA devrait avoir

été publié dans la *Gazette officielle du Québec* et le RQRA l'aura transmis à ses membres pour recueillir leurs commentaires. Une rencontre de travail avec Santé Québec se tiendra alors, puis le RQRA déposera un mémoire à l'intention de la ministre de la Santé pour ses commentaires finaux. Le nouveau règlement, s'il est adopté, remplacera celui sur la certification des RPA. En vigueur depuis décembre 2022, ce dernier est très controversé, notamment en raison de l'obligation irréaliste d'installer des dispositifs de sécurité dans toutes les RPA de catégorie 3.

Le RQRA, consulté par Santé Québec en 2025, avait proposé plusieurs changements, dont une refonte des catégories pour éviter des contraintes et des coûts inutiles pour certaines RPA et certaines clientèles de résidents.

UNE QUARANTAINE DE RPA DE PLUS ONT DISPARU

Du 1^{er} avril 2025 au 16 février 2026, les aînés du Québec ont perdu 43 RPA de plus, dont cinq étaient des OBNL. Cela porte le total à plus de 700 fermetures depuis l'arrivée au pouvoir de la CAQ en 2018. Ces RPA comportaient plus de 1 200 unités, ce qui représente une moyenne de 30 unités par RPA fermée. À l'exception de seulement trois, toutes les RPA qui ont fermé offraient des services d'assistance personnelle ou des soins infirmiers aux aînés en perte d'autonomie. Les seules régions où aucune fermeture n'est survenue sont l'Abitibi-Témiscamingue, Laval et la Côte-Nord. En contrepartie, on dénombre 14 ouvertures de RPA pour un total de 179 unités, mais leur taille moyenne est deux fois moindre : 14 unités. Seulement la moitié d'entre elles offrent des soins. Ces statistiques ne sont pas finales, car l'exercice financier 2025-2026 se terminant le 31 mars n'était pas encore complété au moment d'écrire ces lignes. ■

MIEUX OUTILLER POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Grâce à cette formation complète, spécialement conçue pour les professionnels en résidence, vous développerez une meilleure compréhension des troubles neurocognitifs.

Vous repartirez avec **des outils pratiques** et des stratégies concrètes pour améliorer l'approche, faciliter la communication et intervenir efficacement face aux comportements déroutants.

› **Formation de 7 h**
Pour le personnel
en résidence

› **Formation de 16 h**
Pour les professionnel·le·s
de la santé en résidence

Inscrivez-vous maintenant
formationalzheimer.ca



Société
Alzheimer



Pour des **RPA en santé**, **formez vos préposés** tout en étant **rémunérés**



POUR VOUS INSCRIRE rendez-vous au
rqra.qc.ca/ms/formez-vos-preposes
ou écrivez-nous à l'adresse
formations@rqra.qc.ca

 **RQRA**
REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS
DES RÉSIDENCES POUR ÂÎNÉS

La voix des RPA

Avec la participation
financière de:

Québec 

Tous droits réservés

Un programme accessible et avantageux. Inscrivez vos préposés dès maintenant!





Par **Natalie Pouliot**
Directrice des affaires
gouvernementales, RQRA



Mieux comprendre la consommation d'alcool et de substances chez les personnes âgées

Entre avril 2024 et mars 2026, l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) a piloté le projet Cannabis et alcool : soutenir des choix éclairés chez les personnes âgées. Réalisé avec la collaboration des directions de santé publique de la Montérégie et de la Capitale-Nationale et avec l'appui de l'Institut universitaire sur les dépendances, ce projet vise une compréhension accrue des motivations et des expériences vécues par les personnes de 50 ans et plus en lien avec la consommation d'alcool et de cannabis, pour ensuite développer des outils de prévention adaptés.

Peu de campagnes de sensibilisation et d'outils de prévention ciblant directement les personnes âgées existent. Même constat du côté de la recherche : leur rareté limite les connaissances sur les effets de la consommation (tolérance, équilibre ou polypharmacie). Souhaitant aller au-delà des données portant sur la quantité ou à la fréquence de consommation, l'ASPQ voulait mieux comprendre les croyances et les motivations des gens à consommer, un regard d'autant plus intéressant qu'il se basait sur des expériences vécues.

LA COLLECTE DE DONNÉES

Les données ont été recueillies à l'issue d'un premier sondage mené auprès de 654 personnes âgées, en collaboration avec la firme Léger, et d'un second parmi une cohorte diversifiée de

personnes travaillant ou s'impliquant auprès d'ânés qui consomment. Cet exercice a été complété par la tenue de cinq groupes de discussion et par la réalisation d'une revue de littérature.

On apprendait qu'une faible proportion des personnes interrogées demandait de l'aide professionnelle pour leurs préoccupations liées à l'alcool (2 %) ou au cannabis (7 %). De plus, peu d'ânés (7 % des consommateurs d'alcool et 15 % des consommateurs de cannabis) ont rapporté que leur médecin ou un membre du personnel infirmier avait abordé la question de la consommation avec eux.

LES THÈMES PRINCIPAUX

L'analyse des données a conduit à des constats intéressants. D'abord, sur les préjugés liés à l'âge et à la consommation : ils sont bien tenaces, au point d'empêcher des personnes âgées à se confier, à obtenir des informations pertinentes sur la consommation et à échanger, dans un

espace ouvert et bienveillant, sur leurs habitudes de consommation. Il s'agit ni plus ni moins d'une forme d'âgisme : les aînés souffrent de ces perceptions négatives persistantes, notamment envers le cannabis, et sont ainsi condamnés à un certain mutisme.

Aussi, l'impact des transitions de vie – notamment le passage à la retraite – contribue à influencer les habitudes de consommation, parfois à la hausse, parfois à la baisse.

Enfin, les effets et risques liés au mélange de substances demeurent méconnus. Une proportion importante de personnes consommatrices combine cannabis et médication prescrite, ou encore alcool et médicaments. Or, plusieurs fausses croyances persistent quant aux interactions possibles, traduisant

un manque crucial d'informations accessibles et adaptées. Parmi les personnes interrogées, 45 % des consommateurs de cannabis rapportent consommer en même temps des médicaments prescrits souvent ou parfois, ce chiffre se situant à 20 % chez les consommateurs d'alcool. Fait marquant, près d'un répondant sur cinq (19 %) estime à tort qu'il n'y a aucune interaction entre l'alcool et une médication prescrite, ce chiffre s'élevant à 21 % pour le cannabis.

DES OUTILS DE PRÉVENTION PERCUTANTS

Les personnes participantes ont exprimé le désir clair d'accéder à un contenu informatif crédible, neutre et non infantilisant. Sur la base de ces

constants, l'ASPQ, dans le cadre de ce projet, a procédé à la création d'outils variés :

- des capsules vidéo visant à susciter la réflexion chez les personnes aînées et leurs proches ;
- un livret informatif qui aborde les effets et les risques de l'alcool et du cannabis, l'influence des transitions de vie, ainsi que les préjugés liés à la consommation chez les personnes de 50 ans et plus.

Le projet se terminant en mars 2026, plusieurs outils sont disponibles pour le grand public. Les détails en lien avec ce projet et l'accès aux divers outils pédagogiques sont disponibles sur le lien suivant : **Aîné-es - Cannabis et alcool | ASPQ** (<https://aspq.org/aîne-es-cannabis-et-alcool/>). ■

Programme d'assurance exclusif pour les membres du RQRA



Programme RQRA

La Turquoise est le fournisseur exclusif du programme d'assurance du **Regroupement québécois des résidences pour aînés**, depuis 25 ans !

Nous offrons des couvertures d'assurance complètes aux résidences pour aînés répondant aux besoins et normes exigées.

Demandez votre soumission

1 833 231-3757

rqra@laturquoise.ca

5 bonnes raisons de choisir la tranquillité d'esprit avec La Turquoise :

- 1 Tarification préférentielle pour les membres du RQRA
- 1 Aucune règle proportionnelle
- 1 Perte de revenus couverte jusqu'à 36 mois
- 1 Responsabilité civile incluant l'abus et responsabilité professionnelle jusqu'à 10 M \$
- 1 Maladies contagieuses et cybersécurité en option



Notre engagement

Équipe de service dédiée spécifiquement au programme RQRA.

Excellente connaissance des besoins de la clientèle des RPA et des normes auxquelles les assurés font face.

Programme d'assurance offert par La Turquoise depuis plus de 25 ans.

Expertise en gestion des réclamations et accompagnements du client par le courtier.

Produits complémentaires disponibles :

- 1 Plan groupe pour l'assurance personnelle pour les propriétaires et employés
- 1 Assurance pour locataires occupants
- 1 Assurance automobile
- 1 Assurance-crédit
- 1 Services financiers et assurances collectives



Par M^e Miriam Morissette
Associée Therrien Couture Joli-Coeur



L'accès au dossier d'un résident en RPA : cadre juridique et importance des notes claires

L'accès au dossier d'un résident en résidence privée pour aînés (RPA) est strictement encadré par la loi afin de protéger la vie privée et les renseignements personnels d'une clientèle particulièrement vulnérable. Au Québec, plusieurs textes législatifs se complètent.

LE DROIT DU RÉSIDENT À CONSULTER SON DOSSIER

Selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS), toute personne a le droit d'être informée de son état de santé et d'avoir accès aux renseignements la concernant. Même si la RPA n'est pas un établissement public, toute organisation qui détient

un dossier personnel demeure assujettie :

- à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé,
- au Code civil du Québec,
- ainsi qu'aux règles déontologiques applicables aux professionnels impliqués.

Le résident peut donc consulter son dossier, obtenir copie des documents et demander des corrections en cas d'erreurs factuelles.

ACCÈS PAR LES PROCHES : CONSENTEMENT REQUIS

Le principe de base est simple : aucun proche ne peut accéder automatiquement au dossier du résident sans son consentement ou

sans que la Loi ne l'y autorise. Les organismes chargés de faire enquête ont généralement une autorisation spécifique en vertu d'une Loi.

Seules trois situations suivantes permettent à un tiers d'obtenir l'accès :

1. Consentement exprès du résident

Il peut désigner une ou plusieurs personnes autorisées à consulter son dossier. Cela peut découler d'un consentement spécifique ou d'une procuration générale. Une copie de ce consentement spécifique doit être conservée au dossier du résident.

2. Représentation légale

Le représentant légal d'une personne inapte ou son mandataire découlant d'un mandat de protection peut également faire une demande

pour avoir accès au dossier. En cas d'incapacité constatée, l'accès peut être demandé par :

- un mandataire (mandat en prévision de l'incapacité homologué),
- un tuteur,
- un curateur.

3. Situation d'urgence ou d'intérêt public

Dans de rares cas, les lois permettent la communication si nécessaire pour la sécurité du résident ou d'autres personnes, notamment si l'on craint pour la santé ou la sécurité du résident ou d'une personne identifiée.

ACCÈS LIMITÉ AUX INFORMATIONS : CE QUE LA RÉSIDENCE PEUT REFUSER

L'accès peut être restreint pour protéger les notes d'un professionnel pouvant révéler une information sur un tiers. Il s'agit notamment des documents et notes provenant d'un professionnel externe à la résidence ou d'une lettre d'un membre de la famille. Les notes et informations à transmettre doivent appartenir à la résidence et avoir été rédigées dans le cours normal des affaires de la résidence.

Une autre restriction à la communication de renseignement concerne ceux dont la divulgation pourrait causer un préjudice sérieux au résident.

Toute restriction de communication de renseignement contenu au dossier du résident doit être justifiée et documentée.

LA NÉCESSITÉ DE TENIR DES NOTES CLAIRES, COMPLÈTES ET OBJECTIVES AU DOSSIER

La qualité du dossier est fondamentale pour la sécurité des résidents, la cohérence des soins et la défense juridique de la résidence. Des notes claires constituent une preuve essentielle en cas d'allégation ou d'enquête.

1. Pourquoi la clarté du dossier est essentielle

Un dossier bien tenu :

- assure la continuité des soins entre les équipes,
- documente les observations factuelles et les interventions,
- réduit les risques d'erreur,
- démontre la diligence de la résidence en cas de contestation.

À l'inverse, un dossier flou, subjectif ou incomplet peut créer un risque juridique important.

2. Principes de rédaction sécuritaires

Pour être conforme aux bonnes pratiques, une note au dossier doit être :

- objective : éviter les jugements personnels (« il était agressif ») et privilégier les faits (« il a crié et frappé sur la table à 14 h 25 »);
- précise : dates, heures, personnes présentes, interventions effectuées ;
- complète : décrire à la fois la situation observée et la réponse apportée ;

- chronologique : éviter les ajouts rétroactifs, documenter sans délai ;
- respectueuse : pas de propos humiliants ou subjectifs.

3. Valeur juridique du dossier

En cas de plainte, d'enquête du MSSS ou d'action civile, le dossier devient la principale preuve de la conduite de la résidence. Un dossier clair peut démontrer :

- que les risques ont été identifiés,
- que les interventions ont été effectuées rapidement,
- que les communications avec les proches et les professionnels ont été adéquates.

Un dossier mal tenu affaiblit systématiquement la défense d'une résidence, même si l'équipe a agi correctement.

CONCLUSION

L'accès au dossier d'un résident est strictement balisé afin de protéger ses renseignements personnels et son autonomie. La résidence doit s'assurer d'obtenir les consentements nécessaires et d'appliquer les règles de confidentialité. Parallèlement, la tenue de notes claires, précises et objectives constitue un élément essentiel de la qualité des soins et de la sécurité juridique de la RPA. Un dossier bien rédigé est autant un outil clinique qu'un outil de protection pour le résident et l'organisation. ■

TV TOUR

Dédiée exclusivement aux **RPA** et aux **CHSLD** partout au Canada depuis 2005.

EXCLUSIF!

- Offre clé en main ou formule hybride
- Alertes gérées par intelligence artificielle
- Portail Famille avec accès sécurisé
- Riche contenu de divertissement inclus!
- Plusieurs options de diffusion gérées par notre réseau robuste et sécurisé
- Gestion des caméras d'entrée
- Réduction de vos coûts d'imprimerie
- Taux de satisfaction de 99 %
- Conforme à la Loi 25
- Messagerie Express pour diffusion immédiate ou pré-programmée

DIFFUSION PAR
INJECTION

DIFFUSION EN
IPTV

DISPONIBLE SUR
Google Play

numerik BS

Guy Cantin
Linda Gravel

514 730-4247
514 946-0489

gcantin@tvtour.com
lgravel@tvtour.com

Canal de TV • Portail famille • Borne interactive • Écran tactile

Menu du jour
Lundi 29 janvier

Lundi 21 juillet

Dîner
Soupe aux betteraves
Saumon, sauce béarnaise
Tarte au sucre

Soupe
Crème de ch...
Poulet géné...
Brownies

16h45 Bienvenue... révisio... et tout

TV **TVTour.com**



Fédération québécoise
du loisir en institution

418 847-1744 | fqli.org

Le RQRA en partenariat avec le FQLI

La musique au quotidien

La musique est souvent associée à des moments précis de la programmation, comme le spectacle d'un artiste invité ou une intervention spécialisée en musicothérapie ou sonothérapie pour ne nommer que ceux-là. Bien que ces approches aient une valeur indéniable, elles ne représentent qu'une partie du potentiel réel de la musique dans le quotidien des résidents.

Utilisée de façon plus transversale, la musique peut devenir un outil bonifiant votre milieu de vie, favorisant les interactions sociales, ainsi qu'une source de stimulation cognitive et de bien-être émotionnel. Pour les équipes en loisir, réfléchir à la place de la musique au-delà des activités traditionnelles permet d'enrichir l'offre sans nécessairement augmenter les ressources humaines ou financières. Il s'agit plutôt de changer de regard et de considérer la musique comme un fil conducteur capable de transformer une activité existante, de dynamiser un espace ou d'inspirer des projets innovants porteurs de sens.

LA MUSIQUE POUR BONIFIER LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

La musique peut s'intégrer à une grande variété d'activités déjà existantes, leur donnant une nouvelle couleur et suscitant un intérêt renouvelé chez les résidents. Lorsqu'elle est utilisée comme moteur d'animation, elle favorise la participation, même chez des personnes habituellement plus en



CHSLD de la Mitis

retrait. Une activité comme le bingo se transforme en bingo musical alors qu'on fait jouer une chanson plutôt que de tirer un numéro. Vous pouvez bonifier un après-midi de questions en utilisant les cartes du jeu *Hitster*. Le fait de participer à un jeu populaire dans la société d'aujourd'hui permet aux aînés de partager des références communes avec les autres générations et de demeurer dans l'air du temps. Les souvenirs associés aux chansons facilitent l'évocation de la mémoire,

encouragent les échanges spontanés et renforcent le sentiment de compétence des participants. De la même manière, l'intégration d'instruments simples dans vos classes d'exercices permet d'ajouter une dimension rythmique et ludique au mouvement, rendant l'effort plus accessible et agréable. Les baguettes, les *Boomwhackers* et les œufs rythmiques sont très abordables en ce sens en plus de ne pas prendre trop d'espace au moment de les ranger. Vous pouvez également proposer à votre programmation des cours

d'initiation à la musique en utilisant des instruments à percussion. Ces derniers ne nécessitent pas de connaissances musicales préalables et permettent une participation rapide, valorisante et collective. Le documentaire *J'ai souvenir encore*, diffusé récemment, a d'ailleurs présenté une activité où l'installation utilise en animation l'instrument Chroma-notes qui fonctionne sur ce principe de simplicité et d'accessibilité comme les cloches à main. Ce type d'outil démontre que la musique peut être vécue comme une expérience sensorielle et collective, plutôt que comme une performance.

Profitez d'activités gratuites de bingo musical sur notre site Internet (<https://www.fqli.org/bibliotheque?doc=32>)

LA MUSIQUE COMME ÉLÉMENT D'AMBIANCE

Au-delà des activités programmées, la musique joue également un rôle déterminant dans l'ambiance générale d'une résidence. Elle influence l'humeur, le niveau d'énergie et la perception du milieu de vie. Utilisée de manière réfléchie, elle peut contribuer à créer des zones de rassemblement naturelles et favoriser les interactions informelles entre les résidents. Les technologies actuelles offrent des possibilités intéressantes à cet égard. Les télévisions intelligentes peuvent être utilisées pour diffuser des listes de musique ou des vidéos musicaux, remplaçant avantageusement la diffusion répétitive des nouvelles ou des émissions généralistes. Ces contenus créent une atmosphère plus chaleureuse et stimulante, tout en réduisant l'exposition continue à des informations parfois anxieuses. Vous pouvez créer des listes en lien avec les saisons, pour des journées thématiques ou pour rendre hommage à un résident dont c'est l'anniversaire. La création de stations d'écoute partagées constitue également une avenue prometteuse. En aménageant des espaces où les résidents peuvent écouter de la musique ensemble, on



Résidence Demeure au cœur de Marie

favorise les échanges spontanés et le sentiment d'appartenance. L'ajout d'un piano accessible à tous ou d'un juke-box permet aux résidents de devenir acteurs de l'ambiance sonore, en choisissant eux-mêmes les pièces diffusées. Certaines compagnies offrent même la possibilité de personnaliser le visuel de ces appareils, contribuant ainsi à l'esthétique et à l'identité visuelle du milieu. Ces initiatives représentent un investissement dans la qualité de vie globale. La musique devient alors un outil de gestion de l'environnement, au même titre que l'éclairage ou l'aménagement des espaces, participant à la création d'un milieu de vie accueillant et humain.

DES PROJETS INSPIRANTS QUI REPOUSSENT LES LIMITES

Certaines installations québécoises démontrent déjà comment la musique peut être intégrée de façon innovante et durable dans le quotidien des aînés. À la résidence intermédiaire Le Voilier, un projet actuellement en cours consiste à fabriquer des instruments de musique destinés à créer un sentier musical dans la cour extérieure. Cette initiative permettra aux résidents de découvrir différents sons en se déplaçant à l'extérieur, combinant stimulation sensorielle, activité physique légère et contact avec la nature. Le projet favorise l'émerveillement et l'exploration, tout en transformant un espace extérieur en lieu d'expérience et de partage. Un autre projet porteur se déroule à la Résidence Jazz de Lévis, où une intervenante en loisir collabore avec les résidents et un enseignant en musique pour créer des



Résidence Jazz Lévis

routines d'exercices adaptés. Le résultat final sera enregistré en plusieurs vidéos, ce qui permettra à d'autres installations de faire bouger leurs résidents à leur tour. La musique sélectionnée, le choix du matériel, l'amplitude et la vitesse d'exécution des mouvements assurent une cohérence et une adaptation à la réalité des résidents qui participent. Ce projet illustre bien comment la musique peut devenir le cœur d'une démarche collaborative, valorisant l'expertise des résidents tout en ayant un rayonnement au-delà de l'établissement. Ces exemples démontrent que l'intégration de la musique ne se limite pas à des actions ponctuelles, mais peut s'inscrire dans une vision à long terme, soutenue par l'innovation et la collaboration.

CONCLUSION

Qu'elle soit utilisée pour bonifier une activité existante, lui donner une toute autre couleur ou encore, pour agrémenter l'ambiance d'un espace, la musique possède un potentiel immense en résidence pour aînés. Elle contribue à créer un milieu de vie où il fait bon vivre, échanger et partager des moments de complicité. Pour les intervenants en loisir, elle représente un levier accessible et puissant pour enrichir l'expérience des résidents au quotidien.

Nous vous invitons, vous aussi, à vous dépasser et à explorer des façons originales d'amener la musique dans le quotidien des aînés. En osant l'intégrer autrement, vous participez à la création de milieux de vie plus humains, ancrés dans le plaisir d'être ensemble. ■



Par **Victoria Denayer**
Conseillère en communication, RQRA



Les quatre résidents aux côtés de Stéphanie Pelletier et Marilie Bilodeau. Résidence des Bâtisseurs – Havre de l'Estuaire.

Quand la musique est bonne !

L'adage dit que la musique adoucit les mœurs... Oui, mais pas seulement ! En RPA, les résidents bénéficient autrement des bienfaits de la musique. Vectrice de fierté et d'émotions, il est indéniable que la musique a un pouvoir sur les personnes âgées. Découvrons trois projets réalisés dans des résidences pour aînés, où la musique est au cœur de la démarche.

RACONTER SON HISTOIRE EN CHANSON

La résidence des Bâtisseurs – Havre de l'Estuaire, située à Rimouski, a collaboré avec le Salon du livre local pour mettre en place le projet « De la Bonne chanson à notre chanson », visant à créer une chanson à partir de récits de vie de résidents.

De novembre 2024 à février 2025, quatre aînés de la résidence se sont portés volontaires et ont assisté à une dizaine d'ateliers créatifs, menés par Stéphanie Pelletier, autrice et directrice d'un organisme culturel rimouskois, et Marilie Bilodeau, autrice-compositrice-interprète. En mettant des mots sur leur vécu, ils ont élaboré une chanson qui raconte leurs parcours de vie.

Le point culminant de cette initiative fut la présentation officielle du projet dans la RPA, également retransmise à la radio. De quoi couronner et valoriser le travail de ces participants dévoués.

En plus de les rendre fiers, « De la Bonne chanson à notre chanson » a renforcé l'estime de soi, la créativité et les capacités cognitives des personnes participantes. Elles ressortent de cette expérience plus unies et souriantes que jamais. Certains ont même poursuivi l'écriture à travers un livre de récits !

SE REMÉMORER DES SOUVENIRS

Chaque mois, une trentaine d'occupants enthousiastes de la RPA Résidences Soleil – Manoir Plaza s'affairent à préparer une activité. Laquelle ? Leur soirée dansante à thème évidemment ! Choix des musiques, costumes, décoration : rien n'est laissé au hasard pour passer un excellent moment.



Les résidents s’amusant lors d’une soirée dansante sur le thème du disco. Résidence Soleil - Manoir Plaza (Les Résidences Soleil - Famille Savoie)



Les résidents serrant dans leurs bras Fredz. Résidence Cavalier de LaSalle (Le Groupe Maurice)

La musique est un langage universel, capable de véhiculer des émotions sans forcément en comprendre la langue. Cette soirée dansante a le même effet sur les résidents, y compris les personnes ayant des troubles cognitifs : elle stimule la mémoire émotionnelle, éveille des souvenirs et des émotions et permet d’allier activité physique et plaisir.

Les soirées dansantes de la Résidence Soleil - Manoir Plaza sont plus que des soirées à thème : elles permettent de créer de nouvelles amitiés et de sociabiliser dans un cadre plus décontracté. Ces réceptions se sont transformées en un rituel du Manoir Plaza qui souffle un vent de vitalité dans la résidence. Les occupants de la résidence ont déjà hâte à la prochaine édition !

BRISER DES STÉRÉOTYPES

À l’occasion de la sortie de la chanson « Extraordinaire », le rappeur québécois Fredz s’est mis en quête d’un lieu pour y tourner son prochain vidéoclip. La volonté de l’artiste était de filmer dans un endroit où les aînés sont valorisés.

Voyant l’occasion, le siège social du Groupe Maurice ainsi que la résidence du Cavalier de LaSalle se sont mobilisés et ont été sélectionnés. Ainsi, une cinquantaine de résidents ont figuré dans la vidéo, réalisée par Adem Boutlidja.

Au fil du tournage de la vidéo aux côtés de l’auteur-compositeur-interprète de 24 ans, jeunes et jeunes dans l’âme ont tissé des liens forts. Les figurants étaient fiers de participer à un projet d’une telle envergure, renforçant leur sentiment

d’appartenance au Cavalier de LaSalle. Par ailleurs, avec la portée internationale de Fredz, le vidéoclip véhicule une image positive et actuelle des résidences pour aînés, tout en détruisant les préjugés liés à la vie en résidence.

Le vidéoclip de la chanson « Extraordinaire » compte aujourd’hui plus de 2,8 millions de vues sur YouTube. Pari réussi pour la résidence Cavalier de LaSalle, avec une initiative touchante qui allie art, humanité et reconnaissance des aînés.

Les projets musicaux de ces trois résidences pour aînés ont été orchestrés d’une main de maître et s’inscrivent dans un processus de vieillissement actif. En stimulant la mémoire et les émotions, les mélodies, les rythmes et les paroles nourrissent le corps, le cœur et l’esprit des aînés impliqués. ■

TACT

Vision rayonnante. Exécution percutante.

TACT est la plus grande agence de communication et d’affaires publiques à propriété 100% québécoise.

L’expérience et la profondeur de notre équipe contribuent à l’atteinte d’objectifs ambitieux!

→ tactconseil.ca



Par **Marie-Hélène Dufays Marinescu**
Journaliste indépendante



Quand l'architecture prend soin des émotions : le modèle Vitápolis en Espagne

En Espagne, la résidence collaborative Vitápolis mise sur le design pour favoriser le bien-être des résidents. Romero & Vallejo, le groupe d'architectes derrière le projet écoresponsable et accessible, a d'ailleurs reçu le prix APE Architecture Awards en 2024.

C'est en prenant soin de sa propre mère en période de convalescence que l'architecte Mariano Vallejo a souhaité concevoir un projet de logements pour aînés dont le design favoriserait leur bien-être, tout en étant écoresponsable et accessible. Derrière ce projet se trouve une équipe multidisciplinaire composée d'ingénieurs, d'économistes, de designers, d'avocats, de professionnels des soins et le cabinet d'architectes Romero & Vallejo. Le but

était, entre autres, de faire en sorte que les résidents se sentent chez eux, dans un environnement agréable, qu'ils puissent recevoir leurs proches et acheter des services.

Autre particularité de Vitápolis, les 35 appartements individuels que compte l'établissement sont vendus sous forme de droit d'usufruit, ce qui signifie que la personne aînée peut en jouir pour la durée de son occupation, et ce, afin d'éviter la spéculation immobilière. La résidence avec services à la carte est pensée sous la forme d'une coopérative pour aînés autonomes et semi-autonomes. Pour y vivre, il faut compter 110 000 €, soit environ 177 000 \$ pour un appartement d'au moins 60 m² et près du double à Madrid, ce qui est actuellement bien en dessous du marché pour un bien ordinaire.

Aux yeux de l'équipe à l'origine du projet, il était également primordial que le bâtiment ait une apparence contemporaine, tant par les finitions que le choix des matériaux, et ce, malgré les contraintes budgétaires. De plus, sa localisation au centre-ville fait en sorte que les résidents puissent se sentir libres dans leurs déplacements.

POUR UN VIEILLISSEMENT ACTIF ET UNE SOCIALISATION EFFICACE

Pour Mariano Vallejo, il ne s'agit pas simplement d'architecture, mais de la manière dont les espaces sont pensés et aménagés. « Au-delà de la conception d'espaces favorisant les échanges, l'enjeu est aussi de dynamiser les activités proposées au sein de la résidence. Certains résidents sont naturellement dynamiques, tandis que d'autres, plus réservés, ont besoin d'un accompagnement supplémentaire pour s'impliquer », dit-il. C'est ce que permettent les espaces communs. Ils sont pensés pour favoriser l'interaction sociale et le vieillissement actif des résidents aînés en promouvant l'activité. La socialisation, M. Vallejo



l'a bien compris, est au cœur du vieillissement en bonne santé. C'est la raison pour laquelle lui et son équipe ont choisi d'allouer 1 500 m² aux espaces communs de la résidence, une superficie « assez élevée », estime l'architecte, comprenant salles de sport, des ateliers, une cafétéria, des espaces de rencontre, des salons, des jardins et une piscine. Ce sont des espaces communs, « où l'on peut trouver un endroit à soi, que l'on soit seul ou accompagné », poursuit-il. Ainsi, de nombreux espaces d'ordinaire inexploités ou employés à des fins utilitaires ont été aménagés pour créer des espaces de vie agréables,

Crédit photos : Romero & Vallejo



comme la terrasse sur le toit, avec vue panoramique. De la même manière, certains espaces entourant la piscine à débordement sont volontairement laissés accessibles, afin d'offrir aux résidents la liberté de s'y attarder et d'y passer du temps. C'est ce qui permet l'émergence d'espaces où naissent des interactions et des relations, dit-il. De plus, afin de favoriser des espaces continus et des terrasses, les architectes ont tenté de réduire la superficie allouée aux couloirs.

Selon l'architecte, les résidences ne pensent d'habitude pas forcément au design d'intérieur, soit l'équilibre entre l'ergonomie et l'apparence. Elles ont tendance à rester purement fonctionnelles. Or, pour Vitápolis, il était « fondamental que l'espace soit attractif », tout en accordant autant d'importance à l'ergonomie émotionnelle que fonctionnelle. « Sans ergonomie émotionnelle, le bâtiment vous insulte », affirme-t-il. L'équipe est allée jusqu'à concevoir elle-même

l'ameublement, car les meubles de résidences disponibles sur le marché « sont souvent laids et ceux qui "sont design" ne sont pas forcément les plus confortables ni accessibles financièrement ». C'est la raison pour laquelle la plupart des meubles de cet établissement espagnol ont été conçus sur mesure, toujours dans un souhait de trouver un juste milieu entre ergonomie et fonctionnalité.

Cette philosophie s'est traduite jusque dans l'approche des employés envers les résidents, de manière à ce que l'empathie transparaisse également dans les services, ce qu'ils ont accompli en recrutant des personnes qui partagent cette vision.

Il s'agit également de s'adapter aux besoins des aînés actuels qui ne sont pas les mêmes que pour les aînés d'une autre époque. À l'avenir, le groupe ambitionne d'ouvrir bientôt d'autres résidences de ce type en Espagne, y compris à Madrid. ■



BESOIN D'EMPLOYÉS ?

VISITEZ LE SITE EMPLOIRPA.CA !

Une publication gratuite pour les membres du RQRA et de nombreux avantages



Consultez sans attendre notre site internet pour plus de détails

www.emploiropa.ca



L'équipe de gestion en nutrition de GESPRO vous offre trois recettes préparées spécifiquement pour les résidences pour aînés. Vous êtes invités à consulter le site gespro.ca pour obtenir plus de détails sur les valeurs nutritives, le coût estimé par portion et les ustensiles de service à utiliser pour les recettes qui sont présentées dans cette section.

Une ouverture sur les tendances en accompagnement

Le printemps est la saison idéale pour explorer de nouvelles idées en matière de mets d'accompagnement. La catégorie « accompagnement » se veut un concept novateur dans le secteur et permet d'élargir l'offre culinaire aux résidences.

SOUPE DE BETTERAVES, GINGEMBRE ET NOIX DE COCO • 50 portions

Ingrédients

- 4,5 litres de bouillon de légumes
- 2 oignons en dés
- 90 ml de racine de gingembre hachée
- 70 ml d'ail frais, haché
- 70 ml d'huile de canola
- 2,7 kg de conserve de betteraves en dés
- 850 ml de lait de coco
- 5 ml de poivre noir moulu
- 20 ml de sel

Préparation

1. Préparer le bouillon de légumes selon la recette correspondante. Garder au chaud jusqu'à utilisation à 140 °F (60 °C).
2. Faire chauffer l'huile dans une grande casserole ou une marmite à feu moyen. Ajouter les oignons et faire revenir pendant 5 à 7 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres et

translucides, sans être dorés. Ajouter l'ail et le gingembre et faire revenir 3 à 5 minutes de plus jusqu'à ce qu'ils soient ramollis et odorants.

3. Ajouter les betteraves et le bouillon préparé. Porter à ébullition, puis faire mijoter pendant 8 à 9 minutes, jusqu'à ce que les betteraves soient bien chaudes. S'assurer que la soupe atteigne une température interne d'au moins 165 °F (74 °C) pendant au moins 15 secondes. Retirer du feu et réduire la soupe en purée jusqu'à l'obtention d'une texture lisse, à l'aide d'un mélangeur à immersion ou d'un robot culinaire.
4. Remettre la soupe en purée dans la casserole et ajouter le lait de coco, le sel et le poivre. Mélanger au fouet. Transférer dans des plats de service. Couvrir et garder au chaud pour le service à 140 °F (60 °C) pendant un maximum de 2 heures.



PILAF D'ORGE AUX CHAMPIGNONS • METS EN ACCOMPAGNEMENT • 50 portions

Ingrédients

- 5,8 litres de bouillon de légumes
- 650 g d'orge perlé
- 100 ml d'huile de canola
- 850 g d'oignons frais en dés
- 20 ml d'ail frais émincé
- 2 kg de champignons frais tranchés
- 20 ml de poivre noir moulu
- 400 g d'oignons verts hachés finement
- 20 ml de sauge moulue
- 20 ml de thym moulu

Préparation

1. Préparer le bouillon de légumes selon la recette correspondante et faire mijoter.
2. Préchauffer le four à 300 °F (150 °C) ou le four à convection à 350 °F (176 °C).
3. Étendre l'orge uniformément sur une plaque de cuisson recouverte de papier parchemin. Faire cuire jusqu'à ce que l'orge soit dorée, soit 15 à 18 minutes. Ajouter l'orge grillée au bouillon de légumes lorsqu'il est en ébullition. Ramener à ébullition, puis réduire le feu et couvrir. Laisser mijoter jusqu'à ce que l'orge soit tendre et que le liquide soit absorbé, soit 30 à 40 minutes, et que le produit ait atteint une température interne de 165 °F (74 °C), pendant au moins 15 secondes.
4. Faire chauffer l'huile dans une poêle à feu moyen-vif. Ajouter les oignons et l'ail. Faire revenir jusqu'à ce que les oignons soient translucides, soit 3 à



- 4 minutes. Ajouter les champignons et le poivre. Faire revenir jusqu'à tendreté, soit 8 à 10 minutes.
5. Incorporer le mélange de légumes, les oignons verts, la sauge et le thym à l'orge cuite. Maintenir au chaud à 140 °F (60 °C) pendant un maximum de 2 heures.

RAGOÛT DE LENTILLES HARISSA VÉGÉTARIEN • 50 portions

Ingrédients

- 2,4 kg de lentilles vertes sèches
- 7,8 litres d'eau
- 5,5 kg de courge musquée
- 100 ml d'huile de canola
- 10 ml de sel
- 10 ml de poivre noir moulu
- 500 g de poivrons rouges rôtis
- 12,5 ml de cumin
- 10 ml de coriandre
- 8 ml d'ail frais haché finement
- 2,5 ml de flocons de chili broyé
- 5 ml de sel
- 15 ml d'huile de canola
- 15 ml de jus de citron
- 275 ml d'huile de canola
- 2 kg d'oignons frais en petits dés
- 140 ml d'ail frais haché finement
- 140 ml de vinaigre de vin rouge
- 45 ml de paprika
- 275 g d'olives noires tranchées
- 550 ml de persil frais haché

Préparation

1. Dans une grande casserole, mélanger les lentilles et l'eau. Porter à ébullition, puis réduire le feu. Couvrir et laisser mijoter pendant 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce que les lentilles soient tendres. Égoutter.
2. Peler et couper la courge musquée en cubes d'un ½ pouce. Enrober les cubes de courge avec l'huile, le sel et le poivre. Étaler la courge en une seule couche sur des plaques de cuisson tapissées de papier parchemin. Faire cuire au four à découvert jusqu'à ce que la courge soit tendre, soit 20 à 25 minutes dans un four standard ou 15 à 20 minutes dans un four à convection. Mettre au chaud à 140 °F (60 °C) pendant 2 heures maximum jusqu'à l'utilisation.
3. Préparation de l'harissa : Placer les poivrons rouges, le cumin, la coriandre, l'ail, les piments, l'huile, le sel et le jus de citron dans le robot culinaire. Mélanger jusqu'à obtenir une préparation homogène.
4. Faire chauffer l'huile dans une marmite à feu moyen-vif. Ajouter les oignons et les faire revenir pendant 3 à 4 minutes.
5. Ajouter l'harissa préparée, l'ail, le vinaigre de vin rouge et le paprika. Faire cuire 3 à 4 minutes de plus.
6. Ajouter les lentilles préparées, les olives et le persil. Mélanger pour bien incorporer. Ajouter la courge rôtie et mélanger délicatement afin de ne pas défaire la courge. Maintenir au chaud pour le service à 140 °F (60 °C) pendant 2 heures maximum.





Par **Sarah Trudelle**
Diététiste professionnelle, GESPR



Tendances et inspirations culinaires pour 2026

Chaque année ou chaque saison, les équipes des services alimentaires recherchent des moyens de renouveler les menus pour susciter l'intérêt des résidents. Les tendances culinaires de 2026 constituent une excellente source d'inspiration. Même si vous n'intégrez pas toutes ces nouvelles tendances dans vos menus, les résidents pourraient prendre plaisir à découvrir de nouveaux plats ou ingrédients et à apprendre de nouvelles choses !

En 2026, les résidences pour personnes âgées bénéficieront d'un paysage culinaire enrichi, ancré dans la fierté régionale, les choix santé, l'exploration de saveurs internationales et l'innovation opérationnelle visant à rehausser le bien-être et l'engagement des résidents. Parmi les tendances pour 2026, certaines se démarquent : les produits locaux, les saveurs internationales, et la technologie^{1,2}. Nous examinerons deux tendances plus en détail et verrons comment vous pouvez les intégrer dans votre établissement.

PREMIÈRE TENDANCE : LES ALIMENTS LOCAUX

Alors que nous continuons à naviguer dans le secteur changeant de la restauration, mettre l'accent sur les produits locaux s'avère plus important que jamais. Les consommateurs se montrent de plus en plus soucieux du

développement durable, de la traçabilité et du soutien agricole canadien. Les familles et les communautés veulent savoir que les ingrédients qu'elles utilisent proviennent de fermes canadiennes, ce qui peut influencer leurs décisions d'achat.

Choisir des produits cultivés au Canada n'est pas seulement une question de fraîcheur; c'est aussi une question de soutien des économies locales, de réduction de l'impact environnemental et de développement de la confiance. Lorsqu'un menu met de l'avant l'approvisionnement local, cela résonne auprès des résidents et des clients qui privilégient la transparence et la qualité.

POUR VOTRE RÉSIDENCE

Saviez-vous qu'environ 65 % du menu GESPR est composé de produits d'origine canadienne? Grâce à notre plateforme d'achat et notre Outil création-menus, vous pouvez

facilement identifier le pays d'origine des articles que vous achetez. Cette fonctionnalité vous permet de faire découvrir aux résidents et à leurs familles l'intérêt de s'approvisionner localement dans le marché actuel.

DEUXIÈME TENDANCE : LES SAVEURS INTERNATIONALES AUTHENTIQUES

Alors que le Canada poursuit sa croissance et sa diversification, la demande pour des saveurs internationales et des expériences culinaires authentiques est plus vive que jamais. Les consommateurs d'aujourd'hui ne recherchent pas seulement de la variété ; ils ont envie de plats qui les transportent aux quatre

coins du monde. La nourriture est un langage universel et l'intégration de recettes internationales authentiques à votre menu peut créer un sentiment de complicité et d'enthousiasme. Il est indispensable de s'ouvrir aux saveurs internationales !

POUR VOTRE RÉSIDENCE

L'authenticité n'est pas nécessairement incompatible avec l'uniformité. L'accès à un large éventail de recettes standardisées, comme celles proposées dans la banque de recettes GESPRO, garantit que chaque plat respecte vos normes de qualité et de sécurité, tout en offrant le goût authentique recherché par vos résidents.

Avez-vous une recette préférée qui, selon vous, serait un excellent ajout à notre répertoire ? Nous serons heureux de le savoir ! Partagez vos idées avec nous et notre chef cuisinier les étudiera pour déterminer si elles peuvent être intégrées à notre répertoire en constante expansion. Ensemble, nous pouvons continuer à élargir notre offre alimentaire et à célébrer la diversité culinaire.

Nous espérons que cet aperçu des tendances alimentaires à venir vous aura donné envie d'essayer de nouvelles choses dans votre établissement cette année ! ■

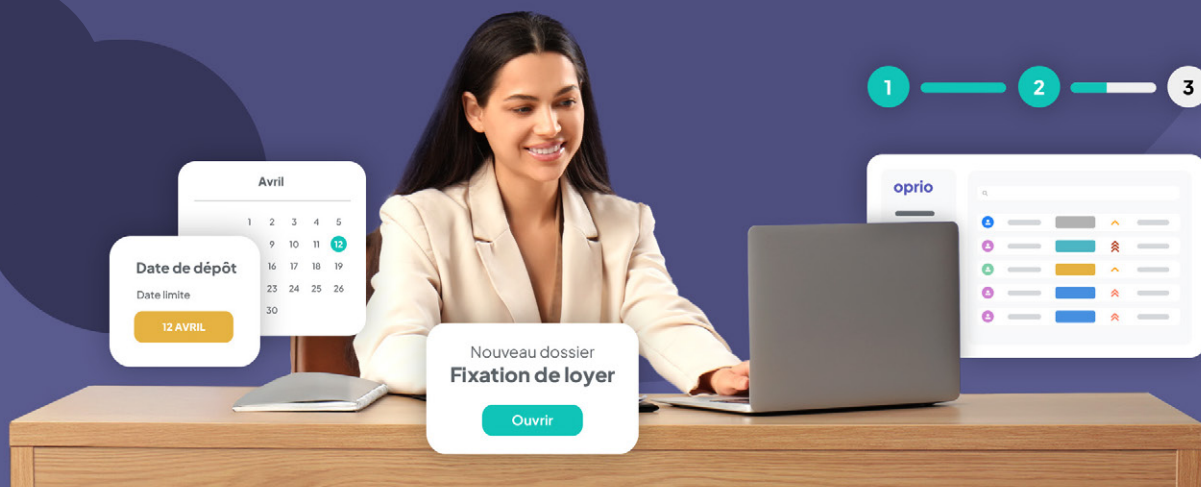
1. <https://www.technomic.com/2026-canada-foodservice-trends/>

2. <https://mcewangroup.ca/2026/01/09/2026-food-beverage-trends-whats-shaping-canadas-culinary-landscape/>

→ Gérer vos dossiers n'a jamais été aussi simple.

Oprio vous guide étape par étape dans la préparation de vos demandes et vous assure que chaque dossier respecte les exigences du Tribunal administratif du logement.

La tranquillité d'esprit, au cœur de votre gestion quotidienne.



Questions à un leader sur le leadership

Propriétaire des Résidences du Précieux-Sang
Propriétaire de la résidence Le Saint-Laurent-Lévis
Co-propriétaire de Pointe Nature, condos locatifs
Fondateur et président de LPER Canada inc.
Président de P Cube Développement

Jérôme Poulin



COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS LA RÉUSSITE D'UN BON LEADER ?

Pour moi, la réussite d'un leader ne se mesure pas uniquement par les résultats financiers ou la croissance de l'entreprise, mais par la capacité à inspirer et à mobiliser les gens autour d'une vision commune. Un bon leader est quelqu'un que les autres choisissent de suivre, non pas par obligation ou par peur, mais par conviction et respect. Il incarne les valeurs qu'il prône, il donne l'exemple et crée un environnement où chacun se sent valorisé et motivé à donner le meilleur de lui-même. La réussite d'un leader, c'est aussi de voir son équipe grandir, s'épanouir et réussir, tout en maintenant une culture forte et humaine.

QUELLE EST LA DÉCISION LA PLUS DIFFICILE QUE VOUS AYEZ PRISE AU COURS DE VOTRE CARRIÈRE ?

Les décisions les plus difficiles sont celles qui touchent directement des personnes. Pour moi, congédier de bonnes personnes qui ne sont simplement pas à la bonne place est sûrement une des choses les plus difficiles. Je dirais aussi que faire appliquer les règles de protection contre la Covid s'est révélé, pour moi, assez contre-nature. Ce sont des choix qui pèsent lourd, car ils ont un impact sur la vie des gens et de leur famille. Mais un leader doit parfois prendre ces décisions pour préserver l'équilibre et la performance de l'équipe. Ce qui est essentiel, c'est de le faire avec respect, transparence et humanité, en offrant du soutien.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES QUALITÉS QUE VOUS RECHERCHEZ CHEZ LES MEMBRES DE VOTRE ÉQUIPE ET LES GENS QUI VOUS ENTOURENT ?

Dans notre secteur, qui est profondément humain, l'empathie et la bienveillance sont des qualités incontournables. Elles permettent de créer des milieux de vie où les résidents se sentent respectés et compris. Ensuite, j'accorde une grande importance à l'intégrité, la résilience et le courage, car nous faisons face à des défis complexes et parfois imprévisibles. La diversité est également essentielle pour la complémentarité des forces et des perspectives. J'apprécie aussi l'autonomie, le désir d'apprendre et l'adhésion à la vision commune de l'entreprise. Enfin, je crois qu'un leader doit s'entourer de personnes meilleures que lui dans certains domaines : c'est la clé pour bâtir une équipe forte et innovante.

QUELLE IMPORTANCE ACCORDEZ-VOUS À LA MISSION, AUX VALEURS OU À LA VISION DE VOTRE ENTREPRISE ?

Pour moi, les valeurs sont le fondement de tout. Elles guident nos comportements, nos décisions et notre culture d'entreprise. Si elles sont bien ancrées, la mission devient réalisable et la vision atteignable. Les valeurs sont ce qui nous permet de rester cohérents et fidèles à notre raison d'être, même dans les périodes de turbulence. Une entreprise qui vit ses valeurs inspire confiance, attire des talents et fidélise ses équipes. La mission et la vision sont importantes, mais sans des valeurs solides, elles restent des mots sur papier.

QU'EST-CE QUI VOUS MOTIVE À POURSUIVRE ET À VOUS AMÉLIORER EN TANT QUE LEADER ?

Ce qui me motive profondément, c'est l'impact positif que nous pouvons avoir sur la vie des gens. Dans notre domaine, nous ne gérons pas seulement des résidences, nous

créons des milieux de vie où des personnes vulnérables se sentent en sécurité, respectées et heureuses. Voir une équipe fière, engagée et en croissance est une source de satisfaction immense. Chaque jour est une occasion d'apprendre, de se remettre en question et de devenir meilleur pour soutenir ceux qui nous entourent. Le leadership est un chemin qui évolue avec les défis et les personnes que nous rencontrons, et c'est cette évolution qui me passionne.

QUELS SONT LES COUPS DURS DE VOTRE CARRIÈRE QUI VOUS ONT PERMIS DE GRANDIR ?

À 22 ans, j'ai vécu une faillite. Une épreuve marquante qui m'a appris la résilience, l'humilité et la persévérance. Comme beaucoup d'entrepreneurs, j'ai dû me retrousser les manches et recommencer à zéro. Cette expérience m'a forgé et m'a donné la conviction que chaque échec est une leçon, une opportunité de se réinventer. Les coups durs nous obligent à sortir de notre zone de

confort, à développer notre force intérieure et à bâtir une vision plus solide pour l'avenir : c'est ce qui sculpte le leader ! Aujourd'hui, je vois ces moments comme des tremplins plutôt que des obstacles.

SI VOUS AVIEZ UN CONSEIL À DONNER À UN JEUNE ET FUTUR LEADER, QUEL SERAIT-IL ?

Écoute ton cœur et suis tes passions. Ne laisse pas la peur ou la rationalité excessive t'empêcher de prendre des risques. Ose, même si cela semble difficile ou incertain. Le leadership, ce n'est pas être parfait, c'est être authentique et inspirant. Reste fidèle à tes valeurs, entoure-toi de gens qui te challengent et qui t'élèvent. Et surtout, reste humble, n'oublie jamais que le leadership est avant tout une responsabilité envers les autres : inspire, motive et crée un impact positif. Un leader sans son équipe, c'est... RIEN ! Si tu fais cela avec passion et intégrité, tu seras un vrai leader, peu importe le domaine. ■



Les Résidences du Précieux-Sang,
RPA évolutive catégories 3-4



Le Saint-Laurent-Lévis,
RPA évolutive catégories 3-4



Pointe Nature,
condos en nature



LPER Canada inc.



P Cube Développement



nettoyage et hygiène

Votre partenaire en propreté.



\$225.33

25100118
Masques N95
Kimtech™, avec
pochette blanche
300/caisse



\$121.32

14050089
Essuie-tout
WypAll®
PowerClean™
18 paquets/caisse



\$67.57

14050024
Essuie-tout
WypAll®
GeneralClean™
12 paquets/caisse



\$22,539.63

44660291
Aspirateur et
laveur Gausium®
Phantas
300/caisse



\$35.84

15150032
Sacs à déchets
Oxo-Bio,
résistants, 35 x 48
125 sacs/caisse



\$110.36

16000638
Conteneur à
déchets ventilé
Brute 55 gal, noir
18 paquets/caisse



\$36.09

15150031
Sacs à déchets
Oxo-Bio, extra
résistants, 35 x 48
125 sacs/caisse



\$198.61

33000406
Tapis d'entrée
Astro Plus 3'3" x
4', charbon
1/caisse



**Gardez les espaces propres,
sécuritaires et hygiéniques.**

Scannez ci-dessus pour parcourir notre
large sélection de produits de nettoyage
essentiels ou visitez shopbunzlch.ca.

Besoin de plus d'informations
ou souhaitez passer une
commande ? Contactez-nous à
prescottsmgeneral@bunzlch.ca!



Par **Marie-Hélène Dufays Marinescu**
Journaliste indépendante



Les comités de milieu de vie : un levier de bientraitance en RPA

Depuis 2022, la création de comités de milieu de vie est obligatoire dans certaines résidences pour aînés. Lorsqu'ils sont bien constitués, ils peuvent jouer un rôle positif dans l'amélioration de la qualité de vie et de la bientraitance.

La création des comités de milieu de vie (CMV) vise à « créer de la bientraitance et à combattre la maltraitance », explique Raoul Charbonneau, président fondateur de l'Association des Comités de Résidents Officielle du Québec (ACROQ). L'organisme a pour mission « la mise en place, l'accompagnement et le développement des comités de milieu de vie » et peut être sollicité, en cas

de besoin, tant par les gestionnaires de la résidence que par les résidents. Le CMV doit être composé de 3 à 7 membres, majoritairement des résidents, élus par les résidents. S'il n'est pas possible d'atteindre le nombre requis de membres résidents, alors une autre personne peut être élue, souvent une personne proche aidante. En revanche, le personnel de la résidence en est exclu, afin de préserver l'indépendance du comité. Le comité est défini comme un outil de collaboration mutuelle entre les gestionnaires, les résidents et les proches aidants en vue de créer de la bientraitance. Il demeure toutefois consultatif.

Selon le *Règlement sur la certification des résidences privées pour aînés*, les RPA de catégories 2 et 3 comptant plus de 99 unités locatives, ainsi que celles

de catégorie 4 ayant plus de 49 unités, ont l'obligation de se doter d'un comité de milieu de vie (CMV). Pour les autres résidences, les résidents peuvent en demander la création et la RPA ne peut s'y opposer. La RPA a par ailleurs l'obligation de favoriser le bon fonctionnement du comité et d'informer les résidents de son existence, en plus de fournir un local pour ses activités.

À QUOI SERT UN COMITÉ DE MILIEU DE VIE ?

Sur le plan institutionnel, le CMV se doit d'informer les résidents de leurs droits et obligations, promouvoir l'amélioration de leurs conditions de vie, défendre leurs intérêts collectifs et, au besoin, les accompagner dans leurs démarches de plainte ou de recours auprès des instances compétentes. De plus, lorsqu'il est bien implanté, le comité contribue directement à l'amélioration de la bientraitance au sein de la résidence. La condition essentielle à son bon fonctionnement est d'abord la

transmission aux résidents d'une information claire et complète quant à son rôle, ses possibilités et ses limites.

L'ACROQ joue d'ailleurs un rôle important dans la création de ces comités, tant auprès des gestionnaires que des résidents. L'organisme intervient en effet par vidéoconférence ou lors d'assemblées générales de résidents afin de les informer et de les accompagner dans une démarche « démocratique » de mise en place d'un comité. L'association a d'ailleurs élaboré un guide d'accompagnement en ce sens.

UN RÔLE D'INTERMÉDIAIRE ESSENTIEL

Pour Réal Théoret, président du CMV au Domaine des Cascades, une RPA du groupe Immo 1ère, l'existence des comités est essentielle, car elle permet aux résidents de faire entendre leur voix. Le CMV agit en effet comme porte-parole des résidents, en transmettant leurs requêtes ou suggestions à la direction de la résidence. Il revient ensuite au gestionnaire de poser les gestes nécessaires, le cas échéant, pour améliorer la qualité du milieu de vie. Les demandes peuvent porter sur des enjeux variés : assaisonnement de la nourriture, sécurité, services offerts, conditions de vie, augmentation de loyers et services. De plus, le comité doit également fonctionner de manière autonome, sans censure de la part de la direction, notamment en ce qui concerne les communications destinées aux résidents.

M. Charbonneau estime que les CMV sont une manière de faire entendre le point de vue des résidents en leur donnant une voix.

De plus, lors de rencontres périodiques, les membres du CMV analysent les requêtes reçues et rencontrent habituellement deux

représentants de la direction afin de leur transmettre, de façon anonyme, les préoccupations des résidents. Les gestionnaires peuvent à leur tour transmettre de l'information au CMV par ce biais.

EXEMPLES DE PRATIQUES

Au Domaine des Cascades, la création d'un CMV est venue de la direction, avant même que la loi ne l'impose, explique Réal Théoret. Le directeur général de la résidence, Gérard Borel, précise quant à lui que la résidence était déjà prête lors de l'entrée en vigueur du règlement, en 2022, moyennant quelques petits ajustements.

Le CMV répond aux questions des résidents (administratives, financières ou réglementaires). Il dispose également d'une boîte à suggestions, accessible uniquement à M. Théoret, qui en transmet le contenu à la direction. Plusieurs requêtes sont d'ailleurs réglées directement par le comité, sans devoir être formellement transmises.

Selon les résidences, les pratiques peuvent être sensiblement différentes. À titre d'exemple, le CMV de la résidence du groupe Chartwell, les Écores de Laval, fait appel à la direction générale tous les 60 jours, afin de l'informer des sujets qui « interpellent les résidents ». La direction s'assure également que la rencontre annuelle et les réélections (mandats de 3 ans) se déroulent de façon démocratique. Par ailleurs, la résidence a mis à la disposition des CMV des canaux de communication dédiés, notamment par le journal des résidents. La RPA assure également le soutien logistique (impression, diffusion, identification des membres), tout en restant neutre quant au contenu.

CONDITIONS DE SUCCÈS ET DÉFIS

Pour qu'un CMV soit fonctionnel, la résidence doit permettre sa création dans de bonnes conditions. Or, certains comités peuvent éprouver des difficultés : refus du rôle consultatif du comité lui-même, tentatives de censure ou manque de collaboration de la part de la direction. Dans ces cas, l'ACROQ peut être sollicitée pour offrir du soutien. M. Charbonneau indique recevoir régulièrement des demandes d'aide, tant de la part des résidents que des gestionnaires. L'association privilégie toujours une approche de collaboration entre les gestionnaires, les résidents et les proches aidants, dit-il.

Selon lui, un CMV efficace repose sur une communication claire, une reconnaissance des rôles de chacun et le respect des différents points de vue. Une bonne entente permet d'aller beaucoup plus loin, pense Gérard Borel. En effet, le président du CMV, Réal Théoret, et lui se rencontrent quotidiennement et estiment avoir une relation privilégiée. Tous les présidents de CMV n'ont pas cette chance, ajoutent-ils. M. Borel se dit d'ailleurs heureux d'avoir un CMV efficace à la résidence, qu'il estime être le fruit de la collaboration et de l'implication d'un grand nombre de bénévoles.

Il est conseillé pour les gestionnaires de s'assurer que l'ensemble des résidents détienne la bonne information à propos des CMV. Par ailleurs, le RQRA invite ses membres à contacter leurs conseillers des services aux membres afin d'obtenir plus d'information sur la réglementation et les procédures pour la création d'un comité de milieu de vie (CMV) dans leur résidence. ■

TANDEM

SERVICE APRES SINISTRE

Votre partenaire de confiance.

Depuis quatre générations, Tandem Service Après Sinistre s'engage à restaurer et à rénover avec expertise et dévouement. Forte de 20 ans d'expérience, notre entreprise familiale a su évoluer pour répondre aux besoins de nos clients avec un niveau d'expertise inégalé.

UNE ÉQUIPE DE 120 EXPERTS À VOTRE SERVICE

Avec une équipe de 120 experts dévoués, Tandem est prête à intervenir à tout moment pour répondre à vos besoins en matière de reconstruction, rénovation, nettoyage et décontamination. Nous comprenons l'urgence qui accompagne les situations de sinistre et nous sommes déterminés à agir rapidement pour garantir votre tranquillité d'esprit.

NOS SERVICES COMPLETS : VOTRE SOLUTION INTÉGRALE

Chez Tandem, nous offrons une gamme complète de services pour vous accompagner dans la reprise après un sinistre. Nos domaines d'expertise incluent :

Service d'urgence 24/7 : Parce que les sinistres n'attendent pas, notre équipe est prête à intervenir à tout moment pour vous aider à minimiser les dégâts.

Gestion des biens et entreposage : Nous prenons en charge la protection et l'entreposage de vos biens, assurant ainsi leur préservation pendant la phase de reconstruction.

Nettoyage spécialisé et décontamination : Nous utilisons des techniques avancées pour éliminer les contaminants et assurer un environnement sûr et sain.

Construction et rénovation : Grâce à notre expertise en construction, nous redonnons vie à votre espace de manière efficace et esthétique.

UN AVANTAGE EXCLUSIF POUR LES MEMBRES DU RQRA

En tant que membre du RQRA, vous bénéficiez d'avantages exclusifs chez Tandem Service Après Sinistre.

Chargé de projet sénior attiré : Chaque dossier est géré par un chargé de projet sénior dévoué, garantissant une attention personnalisée à vos besoins spécifiques.

Plan de prévention personnalisé : Nous reconnaissons l'importance de la prévention. Nous collaborerons avec vous pour élaborer un plan sur mesure, parfaitement adapté à vos besoins spécifiques.

Partenaire de confiance avec les assureurs : Tandem est fier d'être partenaire de la plupart des assureurs au Québec. Nous sommes là pour vous soutenir lors des négociations concernant les dossiers en responsabilité.

Liste de prix préférentiels : Nous sommes conscients de l'importance de maîtriser les coûts lors d'une situation de sinistre. Les membres du RQRA bénéficient de tarifs préférentiels pour nos services d'urgence.

Devis de reconstruction sans frais à la suite d'une intervention d'urgence : Nous fournissons des devis détaillés sans frais pour vous permettre de planifier en toute confiance la reconstruction de votre espace.

Rapport préliminaire en 24 heures : Nous comprenons l'importance de la rapidité dans le processus de réclamation. Nous vous fournissons un rapport préliminaire dans les 24 heures suivant l'évaluation, facilitant ainsi les négociations avec votre assureur en responsabilité civile.

Notre engagement envers la rapidité, l'efficacité et la sécurité garantit votre tranquillité d'esprit. Contactez-nous dès aujourd'hui pour découvrir comment nous pouvons vous aider à retrouver votre espace avec confiance et sérénité.



Par **Diane Beaudin**
Éditrice du magazine *L'Adresse*, RQRA



Les pouvoirs de la musique en RPA

Les bienfaits de la musique sont largement reconnus. Son écoute libère de la dopamine de plaisir, soutient le maintien des capacités mnésiques, réduit le stress et contribue à une meilleure régulation de l'humeur. Les avancées en neurosciences confirment également son rôle dans l'activation de multiples zones du cerveau, y compris chez les personnes présentant des troubles neurocognitifs. Dans les résidences pour aînés (RPA), ces effets prennent une dimension particulièrement importante : les ateliers musicaux favorisent la socialisation, apaisent les tensions et offrent parfois une alternative à la polymédication et à ses effets.

Diffusé à l'automne dernier sur Radio-Canada et ICI TOUT.TV, le documentaire *J'ai souvenir encore*, réalisé par l'animatrice et productrice France Beaudoin, a profondément marqué l'imaginaire collectif. L'œuvre d'une grande sensibilité a rappelé à quel point la musique peut agir comme un puissant déclencheur d'émotions et de souvenirs chez les personnes vivant avec des troubles neurocognitifs. Plusieurs personnes ont témoigné d'un écho personnel en revoyant, à l'écran, des réactions et des gestes familiers à des proches touchés par la maladie. Le documentaire met en lumière, avec finesse, la capacité de la musique à raviver des fragments de mémoire et à redonner un souffle de présence à des personnes que la maladie isole peu à peu.

Cette force évocatrice de la musique se retrouve également dans la série *Tous en chœur* présentée sur AMI-Télé. Gregory Charles y dirige une chorale de personnes atteintes, à différents degrés, de la maladie d'Alzheimer. L'expérience, humaniste et inspirante, montre que malgré

les atteintes cognitives, la mémoire demeure étonnamment préservée. Les participants réussissent à apprendre et retenir les paroles des chansons, à harmoniser leur voix et à partager un plaisir évident de chanter ensemble. Comme le rappelle Gregory Charles, « les êtres humains sont rarement tristes lorsqu'ils chantent », une vérité qui prend ici tout son sens.

UNE PRESCRIPTION MUSICALE POUR SOUTENIR LA SANTÉ MENTALE

Depuis octobre 2025, une initiative innovante renforce encore davantage le rôle de la musique dans le soutien aux personnes vulnérables. Le programme *La musique sur ordonnance*, développé conjointement par l'Orchestre symphonique de Montréal et Médecins francophones du Canada. Ce programme, déployé pour un an, permet aux médecins de prescrire jusqu'à deux concerts à des patients atteints de troubles neurocognitifs, accompagnés d'un proche. L'objectif est simple et profondément humain : offrir une

expérience musicale vivante, reconnue pour ses effets apaisants, stimulants et bénéfiques sur la santé mentale. En intégrant la musique à l'intervention clinique, cette démarche propose une approche complémentaire au traitement traditionnel. Contrairement à la polymédication, la musique se distingue par des impacts exclusivement positifs.

La musique sur ordonnance - Médecins francophones du Canada
<https://www.medecinsfrancophones.ca/bien-etre/lamusiquesurordonnance/>

DES PROGRAMMES D'ATELIERS MUSICAUX DANS LES MILIEUX DE VIE

Il existe au Québec des organismes qui offrent des services de thérapie musicale dans les centres d'hébergement de soins tels que les CHSLD, les hôpitaux, les centres de réadaptation, de soins spécialisés et de soins palliatifs. C'est le cas

pour la Société des Arts en Milieux de Santé (SAMS), qui propose des visites musicales afin d'apporter du réconfort aux personnes vulnérables. Dans la région de Kamouraska, l'École Destroismaisons développe depuis 2011 une expertise en musique-thérapie et contribue également, par des ateliers musicaux, à rejoindre les milieux de vie où les usagers présentent des problèmes de comportement. Le projet, qui était subventionné lors de sa mise en œuvre et offert gratuitement aux milieux de vie, est maintenant payant.

Dans le budget loisirs des RPA qui ont l'obligation d'offrir des activités récréatives, les ateliers musicaux sont souvent entièrement à la charge de la résidence, laquelle ne reçoit aucune compensation malgré les effets positifs démontrés auprès des usagers, des familles et des employés. Pour Sonia Morin, copropriétaire de la résidence Les Quartiers A située à l'Islet, il aurait été souhaitable

qu'une compensation à dimension artistique figure dans le plan d'action de la ministre des Aînés lors de la présentation du Plan d'action québécois sur la maladie d'Alzheimer et les autres troubles neurocognitifs (2025-2030), en décembre dernier.

Les 660 résidences de moins de 50 unités au Québec sont les moins outillées administrativement pour mettre sur pied et structurer une offre de loisirs adéquate. Pour madame Morin, le loisir n'est pas une dépense, mais un investissement qui devrait prioriser le budget pharmaceutique. Avec tous les effets bénéfiques reconnus de la musique auprès des personnes vulnérables, elle n'a plus à faire ses preuves.

Musique et santé | La SAMS
<https://samsante.org/musique-et-sante/>

Projets innovants - École Destroismaisons
<https://destroismaisons.com/projets-innovants/> ■

Agence de spectacles
spécialisée dans les RPA
et les CHSLD

AGENCE DISTINCTION

www.agencedistinction.ca
info@agencedistinction.ca
514 260-1569



On t'accompagne dans
ta programmation de spectacles

TARIFS ABORDABLES, POUR TOUS LES BUDGETS



PLUSIEURS THÉMATIQUES DISPONIBLES



Par **Marie-Hélène Dufays Marinescu**
Journaliste indépendante



Crédit photos : Emilie B. Meunier Photographie

Amener la nature aux résidents en RPA

Pour permettre aux résidents de RPA d'être en contact avec la nature, Isabelle Houde et UNature ont développé un atelier de reconnexion avec la nature spécialement conçu pour les aînés.

Selon le type de résidence privée pour aînés (RPA) et la mobilité de ses résidents, l'accès à des espaces verts peut s'avérer plus ou moins facile. C'est la raison pour laquelle UNature et Isabelle Houde, guide certifiée auprès de l'organisme, ont développé un atelier de reconnexion à la nature, à l'intention des aînés vivant en résidence. Le but est d'amener la nature aux aînés, à même la résidence. En effet, explique Hubert Mansion, cofondateur de UNature, les aînés en résidence passent beaucoup de temps à l'intérieur et ont souvent perdu le

contact avec la nature. Ils sont dès lors rassurés d'apprendre que ce contact peut revêtir plusieurs formes et être rétabli. Regarder ou sentir des fleurs, des arbres, « c'est aussi un contact avec la nature, surtout en ville », explique Mme Houde.

Pour amener la nature aux résidents, Isabelle Houde organise des ateliers sensoriels et informatifs d'une durée d'une heure et demie, au cours desquels elle expose les résidents à du matériel issu de la nature. Elle les met ainsi au contact d'éléments comme des morceaux de bois de grève, des aiguilles de sapin, qu'ils peuvent sentir et toucher, tout en leur expliquant les bienfaits scientifiques derrière cette exposition.

L'atelier, qui se déroule de façon interactive, éveille tous les sens, hormis le goût. On y aborde, par exemple, la vue et les bienfaits de

l'observation de la nature et des arbres sur leur santé et on leur présente également des photos et des images. Les ateliers suscitent des questions et les discussions éveillent ainsi des souvenirs et des émotions positives.

À mi-chemin entre le loisir et l'activité thérapeutique, cet atelier s'inscrit davantage dans un registre thérapeutique, car « le contact avec la nature est primordial » pour la santé physique et mentale, dit M. Mansion.

DE MULTIPLES BIENFAITS

Le contact avec la nature comporte de nombreux bénéfices pour la santé physique et mentale des individus, y compris une diminution du stress et de la sédentarité. Dans le cadre de cet atelier, l'exposition à une variété d'odeurs stimule le cerveau et ses fonctions cognitives, explique Mme Houde. Cette exposition olfactive peut également réveiller des souvenirs, car l'odorat est directement lié à la mémoire et aux émotions et il n'est pas rare que les résidents évoquent

spontanément des souvenirs. Cela peut entraîner des discussions intéressantes, en plus de créer un moment « hors du quotidien ».

D'après Hubert Mansion, une telle activité peut entraîner des effets positifs à long terme, car, même dans les jours qui suivent, les aînés continuent de parler entre eux de ce qu'ils ont vécu et de leurs souvenirs en lien avec la nature. L'interaction en elle-même est effectivement précieuse, car elle suscite le dialogue non seulement avec Mme Houde, mais aussi entre résidents. Réunir des individus et parler de leur expérience en nature peut déjà constituer un contact avec la nature, comme s'ils y étaient. « La nature permet de retrouver un chez-soi », car un arbre en rappelle un autre que l'on a connu et ce souvenir nous ramène à un endroit de notre existence.

Au cours de l'atelier, la guide certifiée prodigue également des conseils pour profiter de la nature qu'ils ont à disposition dans leur milieu. Prendre le temps de regarder la nature, de sentir les fleurs, d'écouter des sons (même depuis sa chambre) et de profiter de la lumière naturelle représentent déjà des contacts avec la nature et présentent déjà des bienfaits sur la santé des aînés, affirme Mme Houde. Les connaissances acquises au cours de l'atelier persistent d'ailleurs bien au-delà de l'activité et deviennent des outils dont ils peuvent se servir en tout temps pour le reste de leur vie. C'est ce « déclic » que Mme Houde cherche à provoquer, de façon à ce qu'ils aient un « pouvoir sur leur bien-être ».

L'atelier peut par ailleurs être adapté aux personnes présentant des pertes cognitives et d'autonomie. Il est, par exemple, envisageable de mettre

davantage l'accent sur une expérience sensorielle que sur des explications scientifiques. Il peut également être décliné selon les besoins de la résidence et des résidents. ■

Infos pratiques

Le coût de l'atelier est de 235 \$ pour une heure et demie, incluant l'installation et le déplacement. Il est possible d'adapter la durée de l'atelier selon les besoins et le degré d'autonomie des résidents.


Pour faire une demande, contacter Isabelle Houde, guide certifiée de reconexion nature avec UNature : isabellehoudephotographe@gmail.com




UN RÉSIDENT EN DÉPASSEMENT DE SERVICE ?

Faites appel à Visavie.

Nous collaborons étroitement avec le réseau de la santé pour une relocalisation aidante et rassurante pour votre équipe de soins, l'aîné et sa famille.

 Depuis 1988, notre service d'accompagnement est sans frais pour les familles;

 Réseau de plus de 40 conseillers à travers le Québec, disponibles 7 jours sur 7.

Prenez contact avec :
Chantal Stében, VP Expérience Client

 514.800.1235

 csteben@visavie.com



Balayer pour visiter
notre site :
visavie.com


Au service des résidences depuis 1988



Par **Diane Beaudin**
Éditrice du magazine *L'Adresse*, RQRA



La transformation technologique : un levier essentiel au bien-être des aînés

Les gérontechnologies évoluent rapidement, suscitant à la fois l'enthousiasme et la réticence. Leur intégration dans les milieux de vie destinés aux personnes âgées exige une approche nuancée et concertée. Il est primordial de bien cerner les besoins et de faire preuve de vigilance dans la mise en œuvre de ces applications.



Sébastien Buisson, directeur général des Habitations Bordeleau

Pour Sébastien Buisson, directeur général des Habitations Bordeleau, un regroupement de six résidences situées dans la région de Lanaudière, la transformation technologique constitue un outil stratégique pour améliorer le bien-être des aînés. L'organisation compte plus de 1100 résidents et près de 350 employés, ce qui en fait l'un des plus importants regroupements privés de la région. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de demande croissante en services liée au vieillissement de la population, les nouvelles technologies permettent de combler certaines lacunes organisationnelles tout en offrant une réelle valeur ajoutée aux résidents en RPA.

UNE VÉRITABLE PLUS-VALUE POUR LES AÎNÉS

Une certaine appréhension demeure face aux nouvelles technologies, ce qui est compréhensible. Il s'agit d'un univers en constante évolution, parfois imparfait. « La technologie, c'est fantastique, mais elle ne peut fonctionner sans tenir compte des humains derrière elle », rappelle Sébastien Buisson.

Dans les RPA, les technologies sont utilisées pour faciliter les soins, réduire les délais d'attente, renforcer la sécurité et prévenir les chutes. Radars, capteurs, détecteurs de mouvements, assistants vocaux et robotiques constituent autant d'outils qui répondent à des problématiques

spécifiques en enregistrant des données dans le seul but d'améliorer le bien-être des résidents.

Dès que les aînés découvrent le confort et la sécurité que procurent ces nouvelles technologies, ils en redemandent. L'expérience des résidents est très positive. L'isolement et le sentiment de solitude sont des enjeux récurrents. Or, une interaction technologique régulière favorise un sentiment de sécurité chez l'utilisateur, rassure les proches et améliore la qualité des services offerts par le personnel. Le taux d'adaptation des résidents aux nouvelles technologies est très élevé. Le véritable défi consiste plutôt à les intégrer auprès du personnel, dont les routines sont modifiées lors de leur implantation.

UNE OFFRE DE SERVICES ÉLARGIE À LA COMMUNAUTÉ

Face à la vague démographique du vieillissement, il est impératif de mettre en place des solutions concrètes. Le nombre de personnes disponibles pour accompagner les aînés diminuera considérablement au cours de la prochaine décennie. Les modèles d'affaires doivent donc être revus, tant pour les RPA que pour l'ensemble de la communauté.

La mise en place d'une coalition d'intervenants, combinée à une utilisation accrue des technologies, permettra une prise en charge plus efficace et humaine. Pour Les Habitations Bordeleau, l'élargissement de l'offre de services est une solution

 **VIDÉOTRON**
AFFAIRES



Solutions technologiques pour RPA

**PARCE QUE
L'EXPÉRIENCE,
ÇA COMPTE.**



prometteuse. Grâce à des technologies adaptées aux soins, à l'entretien et à l'alimentation, cette offre pourrait s'étendre aux secteurs avoisinants.

Entre autre, le projet LUCE, porté par la Fondation Famille Bordeleau, vise à créer un lien entre les aînés et la RPA et à améliorer le maintien à domicile des aînés de Lanaudière grâce à une approche combinant technologie, soutien humain et intégration sociale. « Il faut anticiper une avancée qui pourrait s'étendre à la communauté, en prévision du tsunami démographique à venir. On ne peut pas construire indéfiniment de nouveaux bâtiments, alors que les coûts augmentent et que les normes se resserrent. Il faut envisager de nouvelles avenues »,

conclut Sébastien Buisson. Grâce à une levée de fonds de près de 132 000 \$ et au soutien du Fonds du Grand Mouvement de Desjardins, le projet LUCE pourrait bientôt voir le jour et offrir un service de première ligne gratuit à la communauté locale.

OUVRIR LA PORTE À DES PROJETS NOVATEURS

Grâce au soutien de divers organismes et de centres de recherche universitaires spécialisés en gérontechnologie, tel que l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM), l'entreprise s'est démarquée depuis 2022 en devenant un pionnier dans le secteur des résidences privées pour aînés (RPA) au Québec.

« Aujourd'hui, on peut bien brandir le bâton de pèlerin de l'innovation dans le domaine des RPA, mais il faut maintenant prouver que l'on peut avancer », souligne l'infirmier de profession.

Des subventions en innovation, des crédits d'impôt en efficacité énergétique et d'autres incitatifs permettent aux RPA d'innover sans alourdir la facture des résidents. En 2026, trois projets innovants des Habitations Bordeleau, soumis à la sélection de MEDTEQ+, seront mis en œuvre pour favoriser le développement technologique en santé au bénéfice des aînés. ■

S O F I

Logiciel de gestion en milieu de vie

Une facilité d'utilisation, conçue pour soutenir vos équipes au quotidien et rehausser durablement la qualité des soins et des services offerts à vos résidents.

PLUS QU'UN LOGICIEL DE SOINS :
un lien entre tous vos départements

Contactez-nous pour une démonstration !



RAYONNONS *plus fort*

CONGRÈS 2026 DU RQRA

28 et 29 octobre • Centre des congrès de Québec

LANCEMENT DES INSCRIPTIONS LE 4 MAI 2026



La voix des RPA

Une présentation de :





INFORMATION

Alex-Sandra Bourque
Directrice adjointe,
services aux membres,
RQRA

438 531-4538
asbourque@rqra.qc.ca

Les sujets sur lesquels le CSM peut vous aider

Être gestionnaire d'une RPA nécessite une grande polyvalence. Pour que votre entreprise soit viable, que vos résidents soient heureux, que vos fournisseurs soient satisfaits et que vos employés soient mobilisés, vos aptitudes doivent être multiples : la planification, la bonne gestion et la priorisation sont des atouts essentiels.

Vos obligations sont diverses et parfois difficiles à préciser, l'équipe du Conseil et service aux membres (CSM), est disponible pour vous conseiller. Comme vous, nous avons été dans les opérations de résidences pour aînés. Nous avons acquis une expertise spécifique et avons maintenant un regard externe sur vos situations. Ce dernier peut être fort utile lorsque vous avez l'impression d'être dans une impasse. Voici différents exemples de sujets que nous traitons régulièrement pour supporter nos membres :

- Offre de services, bail et renouvellement
- Entente de collaboration
- Achat de services et allocations personnalisés
- Ressources humaines
- Règlements sur la certification
- et plus encore...

Une implication qui fait toute la différence

Afin d'assurer une excellente collaboration et de sensibiliser les CIUSSS et CIUSSS à vos différentes réalités, le CSM rencontre régulièrement les établissements. Trimestriellement, nous rencontrons les équipes du soutien à domicile et celles de la certification de vos régions respectives. Au besoin, nos rencontres peuvent être organisées de manière statutaire ou ponctuel.

Cette année, c'est plus de 200 rencontres qui nous ont permis d'anticiper les besoins en amont, de clarifier certains enjeux ou encore de corriger plusieurs situations. Si vous croyez que vous pourriez bénéficier de notre soutien pour un besoin spécifique, contactez le conseiller de votre région, c'est avec plaisir qu'il vous accompagnera.

À votre rencontre

Ce printemps, le RQRA est en déplacement à travers le territoire. Accompagnée des membres des affaires publiques et gouvernementales, l'équipe vous propose une mise à jour des différents dossiers et une période d'échanges. Ensemble, nous souhaitons élaborer des pistes de solutions pour améliorer votre quotidien et surtout, l'avenir de votre domaine d'activité.

Formation obligatoire

Le RQRA a réussi à obtenir une nouvelle subvention pour le remboursement des salaires dans le cadre de la formation d'assistance à la personne en résidence privée pour personnes aînées autonomes et semi-autonomes (APRPPAASA). C'est l'occasion de contacter les centres de services scolaires les plus proches de vos résidences pour faire démarrer des cohortes. En plus de répondre à la nouvelle exigence annoncée en décembre 2025 à l'article 29 de la certification, vous encouragez vos employés à développer leurs connaissances.

En résumé

Merci de contribuer à notre travail. Grâce à vous, nous sommes la voix des RPA et le RQRA peut vous ressembler, vous représenter et vous soutenir ! ■

Partenariats et engagement des membres : les piliers du RQRA



INFORMATION

Carol Deeb
Directrice aux partenariats,
RQRA

514 234-2834
cdeeb@rqra.qc.ca

Les partenariats sont essentiels à la vitalité et à la pérennité du RQRA. Bien au-delà d'un soutien financier ou de services, ils constituent un levier stratégique de création de valeur pour les membres et reposent sur des partenaires engagés, alignés avec la mission et les objectifs du regroupement.

Par leurs expertises et leurs solutions adaptées, les partenaires permettent aux membres d'accéder à des services, des rabais, des outils et des innovations qui soutiennent leur développement et renforcent l'offre du RQRA.

Le succès des partenariats repose aussi sur l'implication active des membres. En s'engageant auprès des partenaires, ils renforcent l'écosystème du regroupement et créent un cercle vertueux favorisant l'investissement, l'innovation et l'engagement à long terme des partenaires.

L'engagement des membres permet d'ajuster les partenariats aux besoins du terrain, assurant leur pertinence et leur efficacité, tout en renforçant la crédibilité du RQRA et la qualité de ses collaborations.

En somme, les partenariats et l'implication des membres sont indissociables. Leur synergie permet au RQRA de remplir pleinement son rôle, d'évoluer avec le milieu des RPA et de créer un impact positif et durable pour tous : membres, partenaires et RQRA.

Nous vous invitons à nous faire part de toute suggestion de fournisseurs susceptibles d'enrichir notre réseau à l'adresse suivante : cdeeb@rqra.qc.ca

À la rencontre de notre nouveau partenaire

Nous sommes ravis d'accueillir un nouveau partenaire au sein de notre réseau ! Son arrivée vient solidifier notre mission et offrir de nouvelles ressources et opportunités à nos membres.

OCTOGONE

Octogone est une plateforme intelligente qui optimise la gestion des opérations et des coûts en restauration et en services alimentaires. Déjà éprouvé dans plusieurs groupes de restauration et d'hôtellerie, Octogone soutient les résidences pour aînés et les CHSLD afin d'améliorer l'efficacité et la qualité des services. Son approche data et IA permet de réduire le gaspillage, de standardiser les processus et d'épauler les équipes terrain, tout en soutenant les gestionnaires et leurs équipes dans le pilotage des opérations.

Octogone offre aux membres du RQRA les frais d'intégration et de formation gratuits pour chaque nouvel établissement participant. Une valeur approximative de 3 000 \$ de rabais par établissement.

Nous encourageons donc nos membres à découvrir ce nouveau partenaire, à explorer ses services et à profiter des avantages exclusifs liés à leur adhésion.

Ensemble, nous continuons à bâtir un réseau dynamique, innovant et solide, capable de relever les défis actuels et futurs du secteur. ■

DÉCOUVREZ NOS OFFRES EXCLUSIVES



Un sondage de satisfaction aux résultats éloquentes pour le RQRA



Par **Ahmed Cherif**
Directeur des communications
et marketing, RQRA

En janvier 2026, le RQRA a franchi une étape importante dans sa démarche d'amélioration continue en menant, pour la toute première fois, un sondage de satisfaction globale auprès de ses membres. L'objectif était clair : dresser un portrait fidèle de la perception des services offerts en 2025. Au total, 127 membres ont pris le temps de répondre, offrant ainsi des données riches, représentatives et particulièrement probantes.



Les résultats témoignent d'un très haut niveau de satisfaction à l'égard des services aux membres, pierre angulaire du RQRA. Parmi les membres ayant fait appel à ce service en 2025, 94 % se disent satisfaits de l'accompagnement reçu. Rappelons que le RQRA peut compter sur une équipe de quatre conseillers et conseillères aux membres, présents sur l'ensemble du territoire.

Du côté de la formation, les répondants sont tout aussi unanimes. Près de 96 % des membres ayant participé aux formations du RQRA les jugent pertinentes. Qu'il s'agisse des formations PSAP - Assistance à la personne en résidence privée pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes (AEP), de la formation destinée aux chefs ou encore des missions d'étude, l'offre de formation répond manifestement aux besoins du secteur.

Les actions menées en affaires gouvernementales obtiennent également un taux de satisfaction élevé. Près de neuf répondants sur dix se disent satisfaits du travail réalisé par le RQRA dans les dossiers politiques. En 2025, l'association a été de tous les fronts, prenant part à 32 dossiers, allant des allocations personnalisées et des achats de services jusqu'aux primes salariales, en passant par le crédit d'impôt sur la masse salariale des soins, la fixation des loyers, les programmes liés aux primes d'assurance et la représentation au niveau fédéral. D'ailleurs, neuf membres sur dix estiment que les priorités défendues par le RQRA reflètent les enjeux vécus sur le terrain.

Les communications du RQRA se démarquent également : plus de 96 % des membres se disent satisfaits de

l'information reçue, dont sept sur dix se déclarent très satisfaits. Le magazine l'Adresse n'est pas en reste, puisque 95 % des lecteurs le jugent pertinent. Quant aux événements, plus de huit répondants sur dix y ont participé au cours de la dernière année et, parmi eux, plus de neuf sur dix estiment qu'ils ont répondu à leurs attentes.

Enfin, le réseau de partenaires du RQRA obtient une aussi forte adhésion : plus de neuf membres sur dix ayant fait appel à ces partenaires le juge pertinent et varié. Le RQRA peut compter sur 33 partenaires offrant des avantages, conçus spécifiquement pour les membres, lesquels sont vivement encouragés à en profiter.

La permanence de l'association est particulièrement fière de ces résultats, qui confirment la pertinence de ses actions et de ses services. Ils renforcent également la volonté de l'association de développer continuellement de nouvelles ressources, tout en poursuivant ses représentations afin d'obtenir des mesures favorables permettant aux membres d'opérer dans les meilleures conditions possibles et de se concentrer sur l'essentiel : le bien-être des résidents. ■

Mon engagement : vous proposer des événements rassembleurs

Récemment nommée au poste de Responsable des projets événementiels au RQRA, j'ai le plaisir de contribuer, de par mon expérience en événementiel depuis plus de 10 ans, au secteur des résidences privées pour aînés (RPA). J'ai le privilège de créer et de coordonner des événements pensés avant tout pour nos membres, comme de véritables moments de rencontre, d'écoute et de partage. Chaque projet est conçu pour offrir des contenus utiles, des outils concrets et des échanges enrichissants, toujours en phase avec la réalité des RPA. Dans un contexte en constante évolution, mon engagement est simple : proposer des expériences qui soutiennent, rassurent et rassemblent notre réseau.

Des événements qui nous ressemblent

C'est dans cette perspective que le RQRA a proposé, à l'automne et à l'hiver derniers, deux webinaires juridiques d'envergure en collaboration avec Mme Miriam Morissette, avocate et associée chez TCJ. Le premier, tenu le 25 novembre 2025, avait pour titre « Nouveau bail et nouveau calcul d'indexation des loyers : quels impacts auront les trois nouveaux règlements sur votre RPA ? ». Cette rencontre visait à outiller les gestionnaires afin d'anticiper les changements à venir et d'en comprendre les impacts concrets.



Par **Clémence Dilé**
Responsable des projets
événementiels, RQRA

Dans la continuité de cette démarche, un second webinar s'est tenu le 7 janvier dernier, à la suite de la publication officielle de trois nouveaux règlements. Cette mise à jour essentielle a suscité un engouement remarquable, réunissant **235 participants**, un record pour le RQRA. Les échanges ont permis de clarifier les nouveaux critères de fixation de loyer, le contenu obligatoire de l'avis de modification du bail, ainsi que les nouveaux formulaires de bail obligatoires et les mentions de l'avis au nouveau locataire. Ces deux rendez-vous ont confirmé l'importance d'offrir des formations actuelles, portées par des experts et ancrées dans la réalité du terrain.

Lien vers le centre de documentation, à visionner dans l'espace membre : <https://www.rqra.qc.ca/votre-espace-membre/bibliotheque?id=11>

Cette volonté d'informer et de rassembler se poursuivra tout au long de l'année 2026, qui s'annonce riche, vibrante et profondément humaine pour le RQRA. Fidèles à notre mission, nos événements ont été pensés comme de véritables moments de rencontre, de partage et de réflexion.

L'AGENDA 2026 DU RQRA

Trois rendez-vous phares sont à inscrire à votre agenda. Le **26 mars, la Soirée VIP** ouvrira l'année sous le signe de la connexion, en mettant à l'honneur nos partenaires et le dialogue au cœur de notre réseau. Le **18 juin, le Classique Vélo-Golf** invite à bouger, réseauter et savourer, dans une formule conviviale mêlant plein air, échanges et plaisir partagé. Enfin, les **28 et 29 octobre, le congrès annuel**, sous le thème « Rayonnons plus fort », mettra l'accent sur l'humain : nos aînés, mais aussi toutes les personnes qui prennent soin, chaque jour, avec engagement et bienveillance.

2026 sera une année pour se retrouver, renforcer nos liens et construire ensemble l'avenir. Nous avons hâte de vous y retrouver ! ■

WEBINAIRE

RQRA
RÉGION QUÉBÉCOISE
DES RÉSIDENTS PRIVÉS
Loyer des RPA

Nouveau bail et nouveau calcul d'indexation des loyers : Quels impacts auront les 3 nouveaux règlements sur votre RPA ?

DATE | 25 NOV. 2025 | HORAIRE | 10H00-11H30

Mme MIRIAM MORISSETTE
Avocate et associée

M. HANS BROUILLETTE
RQRA

En partenariat avec:
TCJ
Therrien
Côté
Jolicoeur

WEBINAIRE

RQRA
RÉGION QUÉBÉCOISE
DES RÉSIDENTS PRIVÉS
Loyer des RPA

Formulaires de bail et indexation de loyer 2026
Adoption de trois règlements qui entreront en vigueur le 1er janvier

DATE | 7 JANV. 2026 | HORAIRE | 14H00-15H00

Mme MIRIAM MORISSETTE
Avocate et associée

M. HANS BROUILLETTE
RQRA

En partenariat avec:
TCJ
Therrien
Côté
Jolicoeur

Dates à retenir



LES 9 ET 10 AVRIL 2026

CONGRÈS PLS - PREMIÈRE LIGNE EN SANTÉ

Palais des congrès, Montréal

www.premiereligneensante.com

LES 17 ET 18 AVRIL 2026

SALON CARREFOUR 50 ANS +

Palais des congrès, Montréal

www.groupeproexpo.com/saloncarrefour50ansplus

LE 5 MAI 2026

COLLOQUE ASSTSAS 2026

Centre de congrès de Saint-Hyacinthe ou en ligne

www.asstsas.qc.ca/evenements/colloque

LE JEUDI 28 MAI 2026

RENCONTRE ANNUELLE VIRTUELLE DES MEMBRES DU RQRA

www.rqra.qc.ca

LES 3 ET 4 JUIN 2026

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC (ARIHQ)

Sheraton, Laval

www.arihq.com

LE JEUDI 18 JUIN 2026

CLASSIQUE DE VÉLO-GOLF DU RQRA

Elm Ridge Country Club, Île Bizard

www.rqra.qc.ca

LES 28 ET 29 OCTOBRE 2026

CONGRÈS ANNUEL DU RQRA

LE 29 OCTOBRE 2026

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DU RQRA

Centre des congrès de Québec

www.rqra.qc.ca

INDEX DES ANNONCEURS

Agence Distinction	p. 39	First OnSite	p. 4	Tandem service après sinistre	p. 37
Bunzl nettoyage et hygiène	p. 34	Gespra	p. 2	Télémedic	p. 44
COUD	p. 17	Groupe Diamant vert	p. 15	TV tour	p. 21
Édilex	p. 31	La Turquoise	p. 19	UDATA	p. 11
Équipe Alain St-Jean (REMAX)	p. 7	MBM Gestion parasitaire	p. 13	Vidéotron	p. 43
Fédération québécoise des sociétés Alzheimer	p. 16	Octogone	p. 52	Visavie	p. 41
		TACT Communications	p. 25		

— CLASSIQUE — DE VÉLO-GOLF

DU  **RQRA**
REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS
DES RÉSIDENCES POUR ÂÎNÉS

La voix des RPA

18 JUIN 2026

ELM Ridge Country Club
L'Île-Bizard

LANCEMENT
DES INSCRIPTIONS
LE 9 AVRIL 2026



Commandité par





Opérer, automatiser, analyser, prédire

Calcul des coûts alimentaires, prise d'inventaire intelligente, ingénierie des menus, analyse de la rentabilité, traitement des factures, gestion multi-établissements, suivi des stocks en temps réel, assistant IA.



Projet pilote en cours

Gestionnaire de résidences pour aînés?

Profitez dès maintenant des fonctionnalités complètes d'Octogone et de l'opportunité de participer à notre projet pilote RPA.

Contactez le Dr Etienne Mathieu ou notre équipe.

